

# RAPPORT ANNUEL



COMMISSION DE  
**LA CAPITALE  
NATIONALE**

Québec 

Publié par la Commission de la capitale nationale du Québec

- ▶ Denis Angers, *direction et rédaction*
- ▶ Anne-Marie Gauthier, Hélène Jean et Annabelle Nadeau-Gagné, *chargées de l'édition*
- ▶ Annik Cassista, *technicienne en gestion de documents*
- ▶ OSE Design, *conception graphique*

© Commission de la capitale nationale du Québec 2011

Dépôt légal 2011

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 978-2-550-62116-4 (Version PDF)

Commission de la capitale nationale du Québec

525, boulevard René-Lévesque Est, RC

Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-0773

Sans frais : 1 800 442-0773

Télécopieur : 418 528-0833

[www.capitale.gouv.qc.ca](http://www.capitale.gouv.qc.ca)

Couverture

L'Observatoire de la Capitale

© CCNQ, Imagenomade.com

Dans le cadre de son Plan d'action en développement durable, la Commission a fait le choix de ne pas imprimer son rapport annuel et de le rendre disponible en version électronique sur son site Internet au [www.capitale.gouv.qc.ca](http://www.capitale.gouv.qc.ca).

# Table des matières

Présentation au ministre responsable de la Commission de la capitale nationale du Québec.....	5
Présentation au président de l'Assemblée nationale du Québec .....	7
Mot du président et directeur général.....	8
Présentation de la Commission.....	11
Le conseil d'administration au 31 mars 2011 .....	11
L'organigramme au 31 mars 2011 .....	16
Le comité de direction .....	17
Les comités de la Commission .....	17
Les employés au 31 mars 2011 .....	19
Rapport d'activités 2010-2011.....	23
Aménager, gérer et exploiter.....	23
Promouvoir la capitale nationale .....	34
Administrer la Commission .....	41
Conseiller le gouvernement.....	44
Plan triennal de la Commission de la capitale nationale du Québec.....	49
Aménager et mettre en valeur la capitale nationale .....	49
Maintenir l'actif dans les parcs et espaces verts.....	55
États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2011.....	61
Annexe : Reddition de comptes en matière de développement durable.....	81

## Liste des graphiques et tableaux

### GRAPHIQUES

Graphique 1 : Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires) – 1995-1996 à 2010-2011 .....	24
Graphique 2 : Sommaire des investissements selon les sources de fonds – 1995-1996 à 2010-2011 .....	24
Graphique 3 : Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires) – 2010-2011 .....	24
Graphique 4 : Évolution de la clientèle du programme Découvrir la capitale nationale.....	37
Graphique 5 : Évolution de la clientèle de l'Observatoire de la Capitale .....	37

### TABLEAUX

Tableau 1 : Projets d'entretien et de maintien des actifs en 2010-2011 .....	32
Tableau 2 : Traitement applicable aux cadres de la Commission .....	41
Tableau 3 : Actif foncier total .....	55
Tableau 4 : Plan triennal d'immobilisation (maintien de l'actif).....	56



▲  
Le pavillon, parc du Bois-de-Coulonge  
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier



© CCNC, Pierre Jostien

## PRÉSENTATION AU MINISTRE RESPONSABLE DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

Monsieur Sam Hamad  
Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation  
Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2011. À la lecture de ce document, vous constaterez qu'il rend compte des activités et du bilan de la Commission pour l'année 2010-2011. Il présente aussi le plan triennal de l'organisme pour la période 2011-2014, comme le prévoit la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président et directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Langlois'. The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

JACQUES LANGLOIS



▲  
L'hôtel du Parlement  
© Collection Assemblée nationale du Québec,  
Christian Chevalier



© Photo officielle

## PRÉSENTATION AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale du Québec  
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2011.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale,

A handwritten signature in black ink that reads "Sam Hamad". The signature is fluid and cursive.

SAM HAMAD

MOT DU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

# LE JARDIN, LE FLEUVE, LE CIEL ET LE PARC

À l’occasion de son quinzième anniversaire, la Commission de la capitale nationale du Québec a atteint une notoriété et une expérience qui en font un partenaire recherché dans la cité. En cours d’exercice, la Commission a entrepris de mettre en marché ses vastes propriétés sous un nouveau *leitmotiv* qui correspond pleinement à ses réalisations de 2010-2011. Il se décline en quatre thèmes : le jardin, le fleuve, le ciel et le parc.

Le jardin : réalisation majeure de la Commission au cours de l’année, le réaménagement réussi du domaine Cataraqi l’a fait devenir le jardin hôtelier de la capitale nationale. Ce programme vient consacrer la double vocation de ce lieu patrimonial unique à Québec. D’une part, le domaine accueille désormais un centre de formation professionnelle placé sous l’égide de l’École hôtelière de la Capitale; d’autre part, Cataraqi est offert en location pour la tenue d’événements en tous genres. Ce programme, fruit de partenariats avantageux, redonne à la capitale un joyau d’architecture pittoresque.

Le fleuve : cette année encore, le réaménagement du littoral nord du fleuve Saint-Laurent a été au cœur des préoccupations de la Commission. Non seulement y avons-nous parachevé le corridor du Littoral, voie cyclable reliant dorénavant le pavillon des Cageux à la Route verte, près de l’Aquarium du Québec, mais aussi avons-nous enclenché toute une série de projets visant une réappropriation réussie de la rive nord. Je songe notamment au sentier des Grèves, qui sera en chantier dès l’été,



◀ Le domaine Cataraqi en hiver  
© CCNQ, Jonathan Robert



▶ Quai-des-Flots, promenade Samuel-De Champlain  
© Collection Assemblée nationale du Québec, Christian Chevalier



◀ Vue de la face est de l'Observatoire de la Capitale  
© CCNQ, René Bouchard



▶ Le jardin d'eau, parc du Bois-de-Coulonge  
© CCNQ, Christian Sommeillier

à la station du Foulon, dont les travaux d'élaboration avancent bien, et au prolongement vers l'est de la promenade Samuel-De Champlain. Plus que jamais cette année, la Commission s'est imposée comme un interlocuteur incontournable dans tous les projets liés au littoral, en continu avec le grand succès de foule et d'estime qu'est sans équivoque la promenade Samuel-De Champlain.

Le ciel : depuis des années déjà, la Commission envisageait de mettre l'Observatoire de la Capitale, niché au 31<sup>e</sup> étage de l'édifice Marie-Guyart, au cœur de la colline Parlementaire, au diapason des grandes attractions touristiques. Pour ce faire, nous y avons révisé en profondeur le programme d'accueil et d'interprétation. L'année écoulée a permis de réaliser ce projet et, dès avril, un Observatoire de la Capitale totalement métamorphosé proposera à ses quelque 75 000 visiteurs annuels un voyage époustoufflant à rebours dans le temps aux couleurs de 1965.

Le parc : dépositaire d'un domaine foncier exceptionnel qui couvre pas moins de 200 hectares aux quatre coins de la capitale, la Commission a veillé à entretenir avec soin ce patrimoine naturel à nul autre pareil, dont le parc du Bois-de-Coulonge, le domaine de Maizerets et le parc des Moulins sont les joyaux. Grâce à nos équipes d'horticulteurs et à la rigueur de notre gestion, nos parcs et espaces verts sont considérés parmi les plus beaux de Québec. Ils contribuent ainsi à charmer le visiteur de passage dans la capitale nationale de tous les Québécois.

Jardin, fleuve, ciel, parc... En quatre mots, voici donc résumée l'action de la Commission pour l'année écoulée. Bien sûr, il y a lieu d'y ajouter de nombreuses autres réalisations, dont des livres superbes, des conférences appréciées, des monuments nouveaux. Je vous invite à en découvrir les détails au fil des pages de ce rapport d'activités.

Je m'en voudrais aussi de ne pas saluer et remercier tous ceux qui contribuent aux réussites de la Commission : les membres de notre conseil d'administration et de nos comités consultatifs, nos partenaires de tous horizons et, enfin et surtout, nos employés. À divers égards et avec compétence, tous ces passionnés font de la Commission une institution capitale pour Québec.

JACQUES LANGLOIS



▲  
La mise en lumière du Musée national  
des beaux-arts du Québec  
© Collection Assemblée nationale du Québec, Christian Chevalier

# PRÉSENTATION DE LA COMMISSION

## Le conseil d'administration au 31 mars 2011

Un conseil d'administration de treize membres administre les affaires de la Commission de la capitale nationale du Québec. Son président est aussi le directeur général; il est secondé, pour la gestion des affaires courantes, par un bureau de direction qui réunit les responsables des directions.

- ▶ Jacques Langlois
- ▶ Roger Beaudry
- ▶ Jacques Bouillé
- ▶ Sonia Corriveau
- ▶ Julie Suzanne Doyon
- ▶ Christian Goulet
- ▶ Jocelyne Gros-Louis
- ▶ Guylaine Leclerc
- ▶ Josée Noreau
- ▶ Jacques Painchaud
- ▶ Jean Pâquet
- ▶ Céline Saucier
- ▶ Helen Walling





### **Jacques Langlois, président et directeur général**

Jacques Langlois a été maire de Beauport de novembre 1984 à décembre 2001, chef de l'opposition officielle de la Ville de Québec de 2002 à 2004 et président de l'arrondissement de Beauport jusqu'à la fin d'octobre 2005. En plus de ses fonctions de maire, M. Langlois a été président de la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Il a aussi cumulé les postes suivants : membre de l'exécutif, puis vice-président de la Commission des Transports de la CUQ et membre du conseil d'administration de la Société québécoise d'assainissement des eaux. Il a été de plus membre du conseil d'administration de la Société d'assurance automobile du Québec et membre du bureau de direction de l'Union des municipalités du Québec.



### **Roger Beaudry**

Roger Beaudry a obtenu sa licence en droit à l'Université Laval en 1974. Membre du Barreau du Québec, il est avocat et président de Bernier Beaudry inc.



### **Jacques Bouillé**

Jacques Bouillé a fait des études commerciales et occupé plusieurs fonctions en administration publique. Aujourd'hui retraité, il a eu une fructueuse carrière politique en tant que maire de Deschambault, préfet de la MRC de Portneuf et administrateur de la Fédération des municipalités du Québec. M. Bouillé poursuit son engagement au profit d'associations de développement culturel, touristique et communautaire.



### **Sonia Corriveau**

Consultante en communication et en gestion de projet, Sonia Corriveau effectue présentement une maîtrise en administration internationale à l'ENAP. Au cours de sa carrière, elle a été responsable des relations publiques internationales et directrice des projets spéciaux pour le Festival international d'été de Québec et directrice générale de Dufour événements, spectacles et images inc. Plus récemment, elle a également été conseillère senior lors du Congrès mondial de l'énergie 2010, puis gestionnaire de projets – promotion internationale pour PÔLE Québec Chaudière-Appalaches.



### Julie Suzanne Doyon

Avocate, Julie Suzanne Doyon est directrice générale de la société immobilière Location Imafa, s.e.c. Elle est également très engagée dans le domaine de la santé et des services sociaux, notamment comme administratrice à l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, au Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins et à la Fondation OLO. M<sup>e</sup> Doyon est de plus membre du conseil d'administration du Musée de la civilisation, de Célébrations Lévis 2011 ainsi que de la Société du développement économique de Lévis.



### Christian Goulet

Christian Goulet est vice-président adjoint, secteur public, et responsable de la région de Québec chez Bell. Diplômé en administration des affaires de l'Université Laval, il entreprend sa carrière en 1982 comme chargé de projet au sein même de cette université. Il poursuit dans les domaines de la planification stratégique, du marketing et de la vente chez Stentor, une alliance canadienne en télécommunications. Puis, en 1991, il entre chez Bell pour y mettre à profit ses expériences, en assumant le poste de directeur des ventes pour les marchés télémarketing, PME et grandes entreprises. Depuis 2002, M. Goulet agit comme premier haut dirigeant à Québec, en plus d'être en charge du groupe des ventes pour le marché du secteur public québécois. Il est président du conseil d'administration du Trident, président du conseil d'administration de la Fondation du Musée de la civilisation et a été président de la Chambre de commerce de Québec (année 2009-2010). De plus, il a été récipiendaire du prix Hermès 2010 de l'Université Laval.



### Jocelyne Gros-Louis

Membre fondatrice et directrice générale depuis 27 ans du Centre d'amitié autochtone de Québec et de ses entreprises affiliées, structures d'accueil et services pour les autochtones en milieu urbain, Jocelyne Gros-Louis est devenue la première femme à occuper le poste de Grand Chef de la Nation huronne-wendat en 1992. En 2003, M<sup>me</sup> Gros-Louis a été honorée du titre de femme de mérite dans la catégorie Affaires publiques par la YMCA de Québec. Elle a aussi été récipiendaire, en 1992, de la médaille commémorative du gouverneur général du Canada en reconnaissance de sa contribution au bien-être de sa communauté.



### Guylaine Leclerc

Guylaine Leclerc est associée d'Accuracy aux bureaux de Québec et Montréal. Elle est comptable agréée, fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec, membre fondateur de l'Alliance pour l'excellence en juricomptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés. Elle possède une solide expérience en tant qu'expert financier devant les tribunaux et les chambres arbitrales, tant dans des dossiers à caractère civil et commercial dans le cadre d'évaluation de préjudices financiers que dans le cadre d'enquêtes de nature pénale. Au cours des 20 dernières années, elle a dirigé d'importants audits de conformité et assisté de grandes sociétés dans les situations critiques exigeant une expertise financière. M<sup>me</sup> Leclerc siège à divers conseils d'administration et comités d'audit. Elle agit régulièrement comme conférencière au Canada, en Europe de même qu'en Afrique de l'Ouest, plus particulièrement sur des sujets reliés à la fraude et à la corruption. Elle a agi comme représentante canadienne à l'OCDE à Paris au sein du groupe de travail intitulé « Contrôle et audit internes : assurer l'intégrité et la responsabilité du secteur public ».



### Josée Noreau

Titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques et diplômée en management public de l'École nationale d'administration publique, Josée Noreau occupait depuis 2001 les fonctions de conseillère principale pour le compte d'Expertise 3S, division du Groupe Daniel Arbour et associés. En mai 2004, elle a été nommée secrétaire générale de la Société de gestion informatique SOGIQUE. Depuis juin 2006, elle occupe le poste de présidente-directrice générale de cette société.



### Jacques Painchaud

Retraité des Forces armées canadiennes après une carrière de plus de 35 années, Jacques Painchaud a œuvré tant à l'étranger qu'au Canada. Sa longue expérience lui a permis d'occuper, dans plusieurs secteurs d'intervention, de nombreux postes de commandement et d'état-major dans les milieux opérationnels. M. Painchaud a aussi été membre de nombreux comités au Pentagone, à l'OTAN et à l'ONU. Il a de plus été directeur de cabinet au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, et directeur général adjoint du Parc technologique du Québec métropolitain durant près de dix ans. Diplômé du Collège d'état-major de Kingston en arts et sciences militaires « PSC », M. Painchaud a fait également des études en histoire militaire, en administration et en économie.



### Jean Pâquet

Titulaire d'une licence en lettres légales, Jean Pâquet exerce la profession d'avocat en pratique privée depuis 1975. Il a été bâtonnier de Québec en 1988-1989, puis bâtonnier du Québec en 1991-1992. Fort d'expériences multiples acquises à titre de président du comité d'examen des plaintes à la Sûreté du Québec, de président du comité du Barreau du Québec sur le droit en regard des peuples autochtones, de syndic *ad hoc* du Barreau du Québec, de membre à temps partiel du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, de président désigné et suppléant des comités de discipline régis par l'Office des professions – il est actuellement président du comité de discipline du Barreau du Québec –, de membre du comité d'éthique de la recherche clinique du Centre hospitalier universitaire de Québec, pavillon de l'Hôtel-Dieu de Québec, il privilégie les modes non judiciaires de résolution de conflits. À ce titre, il agit comme arbitre et médiateur civil et commercial en plus d'être un conférencier recherché dans ces domaines.



### Céline Saucier

Anthropologue, muséologue et titulaire d'un doctorat sur l'art inuit contemporain, Céline Saucier est consule honoraire du Royaume de Norvège à Québec, et présidente et directrice générale de la Fondation Patrimoine historique international (Canada). M<sup>me</sup> Saucier est membre de plusieurs organisations internationales liées au patrimoine culturel et naturel et elle est engagée dans diverses associations culturelles québécoises.

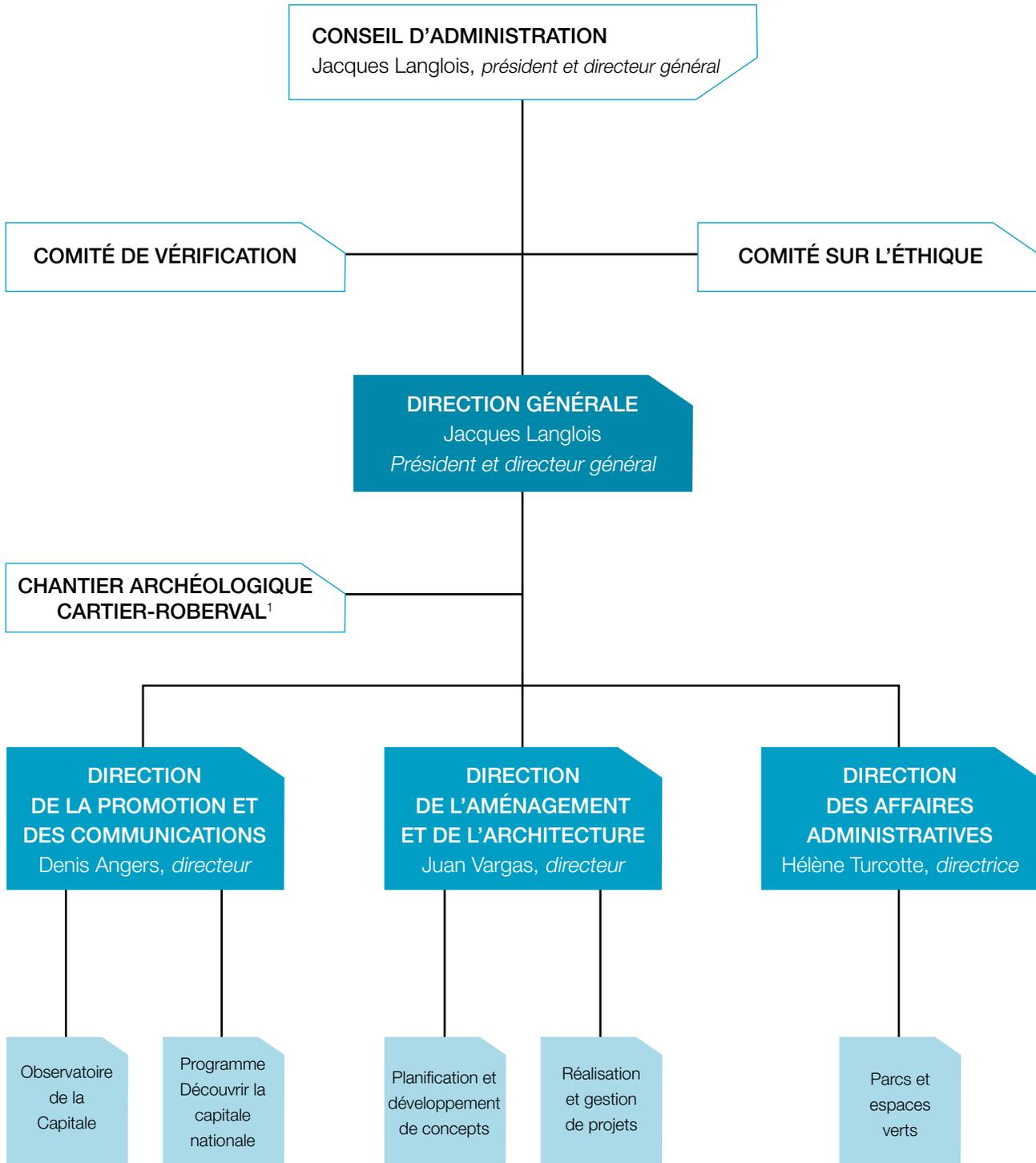


### Helen Walling

Titulaire d'une maîtrise en gestion des organisations (développement organisationnel et processus de changement), Helen Walling est certifiée mentore professionnelle et personnelle par la Fédération internationale de coaching (ICF). M<sup>me</sup> Walling a également fondé sa propre compagnie d'accompagnement individuel en entreprise. Auparavant, elle a occupé le poste de directrice générale de Voice of English-speaking Québec et celui de coordonnatrice régionale de la Fondation des maladies du cœur du Québec (région de Québec). M<sup>me</sup> Walling est membre de divers conseils d'administration d'organismes sans but lucratif de la communauté anglaise, de même que de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Elle est également membre du conseil arbitral de l'assurance-emploi.

# L'organigramme au 31 mars 2011

16



1. La Direction des affaires administratives assure la gestion de l'administration du programme de fouilles.



## Le comité de direction

Le président et directeur général est secondé, pour la gestion des affaires courantes, par un bureau de direction qui réunit les responsables des directions :

- ▶ Denis Angers, directeur de la promotion et des communications
- ▶ Joane D'Auteuil, secrétaire du comité de direction
- ▶ Jacques Langlois, président et directeur général
- ▶ Hélène Turcotte, directrice des affaires administratives
- ▶ Juan Vargas, directeur de l'aménagement et de l'architecture

## Les comités de la Commission au 31 mars 2011

Afin de pourvoir à sa régie interne, le conseil d'administration a approuvé la constitution de cinq comités, soit :

- ▶ le comité de vérification;
- ▶ le comité sur l'éthique;
- ▶ le comité consultatif de la commémoration;
- ▶ le comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture;
- ▶ le comité scientifique du chantier archéologique Cartier-Roberval.

### Le comité de vérification

Le comité de vérification groupe les cinq administrateurs suivants :

- ▶ Julie Suzanne Doyon, *présidente*
- ▶ Roger Beaudry
- ▶ Christian Goulet
- ▶ Josée Noreau
- ▶ Jacques Painchaud

## Le comité sur l'éthique

Le comité sur l'éthique groupe les trois administrateurs suivants :

- ▶ Jean Pâquet, *président*
- ▶ Jacques Bouillé
- ▶ Guylaine Leclerc

## Le comité consultatif de la commémoration

Le comité consultatif de la commémoration est composé des neuf personnes suivantes :

- ▶ Céline Saucier, *anthropologue et muséologue, représentante du conseil d'administration*
- ▶ Paul-Louis Martin, *historien et ethnologue, président du comité*
- ▶ Steve Cameron, *gestionnaire*
- ▶ Jean Desautels, *consultant en gestion patrimoniale*
- ▶ Jacques Lemieux, *géographe et historien*
- ▶ Jocelyne Milot, *ethnologue et muséologue*
- ▶ André Plante, *architecte paysagiste*
- ▶ Marc Richard, *géographe*
- ▶ Jocelyn St-Pierre, *historien*

## Le comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture

Le comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture est composé des neuf personnes suivantes :

- ▶ Céline Saucier, *anthropologue et muséologue, représentante du conseil d'administration*
- ▶ Claude Belzile, *architecte, président du comité*
- ▶ Jean Bissonnette, *urbaniste*
- ▶ Dan Hanganu, *architecte*
- ▶ Fabio Jimenez, *architecte*
- ▶ Serge Masson, *architecte*
- ▶ Alain Lemay, *architecte*
- ▶ Bernard Saint-Denis, *architecte paysagiste*
- ▶ Geneviève Vachon, *architecte*

## Le comité scientifique du chantier archéologique Cartier-Roberval

Le comité scientifique du chantier archéologique Cartier-Roberval est composé des neuf personnes suivantes :

- ▶ Réginald Auger, *archéologue, président du comité*
- ▶ André Bergeron, *restaurateur*
- ▶ Denys Delâge, *historien*
- ▶ Marie Emond, *anthropologue et muséologue*
- ▶ Serge Filion, *urbaniste*
- ▶ Christian Gates-St-Pierre, *archéologue consultant*
- ▶ William Moss, *archéologue*
- ▶ Marcel Moussette, *archéologue*
- ▶ Jean Provencher, *historien*



© CCNQ, Marc-André Grenier

## Les employés au 31 mars 2011

### Présidence et direction générale

- ▶ Joane D'Auteuil, *technicienne en administration*

### Direction des affaires administratives

- ▶ Catherine Boucher, *agente de secrétariat*
- ▶ Annik Cassista, *technicienne en gestion des documents*
- ▶ Joss-Linn Gagné, *téléphoniste-réceptionniste*
- ▶ Claudia Gagnon, *agente de secrétariat*
- ▶ Evelyne Gilbert, *conseillère en gestion des ressources humaines*
- ▶ Guy Lamothe, *conseiller en gestion contractuelle*
- ▶ Annie Laprise, *adjoite administrative*
- ▶ Suzanne Lavoie, *agente de bureau*
- ▶ Julie Lemieux, *technicienne aux contrats*
- ▶ Martine Mailloux, *conseillère en gestion des ressources financières*
- ▶ Nathalie Martel, *agente de bureau*
- ▶ Rémy Pelchat, *responsable de l'informatique*
- ▶ Paule Quirion, *technicienne en administration*
- ▶ Hélène Savary, *téléphoniste-réceptionniste*
- ▶ Solange Turcotte, *technicienne en administration*

## Parcs et espaces verts

- ▶ Nathalie Baron, *horticultrice*
- ▶ Denis Bouchard, *coordonnateur aux bâtiments et autres infrastructures*
- ▶ Gaétan Boucher, *horticulteur-arboriculteur*
- ▶ Stéphane Caron, *horticulteur*
- ▶ Michel Cloutier, *technicien en bâtiment*
- ▶ Brigitte Côté, *horticultrice*
- ▶ Jennifer Dion, *horticultrice*
- ▶ Chantal Michaud, *horticultrice*
- ▶ Maryse Pineau, *coordonnatrice aux aménagements extérieurs*
- ▶ Louise Plourde, *horticultrice*
- ▶ Christian Sommeillier, *responsable des parcs et espaces verts*
- ▶ Solange Thivierge, *horticultrice*
- ▶ Suzanne Trudel, *horticultrice*

## Chantier archéologique Cartier-Roberval

- ▶ René Bélanger, *archéologue*
- ▶ Hélène Côté, *analyste en culture matérielle*
- ▶ Richard Fiset, *archéologue*
- ▶ Annie Forget, *archéologue*
- ▶ Nicolas Giroux, *historien et chargé de projet*
- ▶ Carl Lavoie, *archéologue*
- ▶ Gilles Samson, *archéologue*

## Direction de l'aménagement et de l'architecture

- ▶ Mônica Bittencourt Machado, *architecte paysagiste, aménagiste et chargée de projet*
- ▶ Julie Bourque, *adjointe administrative*
- ▶ Josiane Dufault, *urbaniste et chargée de projet*
- ▶ Véronique Koulouris, *conseillère en architecture et en conception lumière et chargée de projet*
- ▶ France Laplante, *adjointe administrative*
- ▶ Philippe Plante, *urbaniste et chargé de projet*
- ▶ Jean-Philippe Servant, *coordonnateur en aménagement et architecture*
- ▶ Diane Simard, *architecte et chargée de projet*
- ▶ Isabelle Tremblay, *technicienne en aménagement et urbanisme*
- ▶ Larry Tremblay, *ingénieur civil et chargé de projet*

## Direction de la promotion et des communications

- ▶ Suzanne Aubé, *chargée de projet*
- ▶ Andréanne Bernard, *chargée de projet*
- ▶ Anne-Marie Gauthier, *webmestre et chargée de projet*
- ▶ Hélène Jean, *chargée de projet*
- ▶ Amélie Kawa, *adjoindte administrative*
- ▶ Frédéric Smith, *historien et chargé de projet*
- ▶ Ève-Marie St-Pierre, *chargée de projet*

## Programmes Découvrir la capitale nationale et Observatoire de la Capitale

- ▶ Hervé Anglerot, *guide-animateur*
- ▶ Annie Bouchard, *guide-animatrice*
- ▶ Joël Brochu, *guide-animateur*
- ▶ Isabelle Dionne, *guide-animatrice et superviseure*
- ▶ Mélodie Gauvreau, *commis à l'accueil*
- ▶ Marie-Claude Grenon, *agente aux réservations et à la promotion*
- ▶ Josiane Lambert, *agente aux réservations et à la promotion*
- ▶ Sylvie-Anne Mill, *commis à l'accueil*
- ▶ Julie Payeur, *guide-animatrice*
- ▶ Mélanie Robinson, *guide-animatrice*
- ▶ Denis Samson, *guide-animateur*
- ▶ Annie Sanfaçon, *responsable de l'Observatoire et du programme Découvrir la capitale nationale*
- ▶ Simon-Pierre Tremblay, *préposé à l'accueil*
- ▶ Sophie Vaillancourt, *guide-animatrice*



▲  
La villa principale, domaine Cataracti  
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011

## Aménager, gérer et exploiter

La loi prévoit que la Commission de la capitale nationale du Québec veille à ce que la capitale nationale soit aménagée en mettant en valeur ses attributs de lieu d'exercice du pouvoir, tant politique qu'administratif, et de symbole de rassemblement de tous les citoyens. À cette fin, la Commission peut, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec :

- ▶ contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- ▶ établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art;
- ▶ contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- ▶ contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- ▶ contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale.

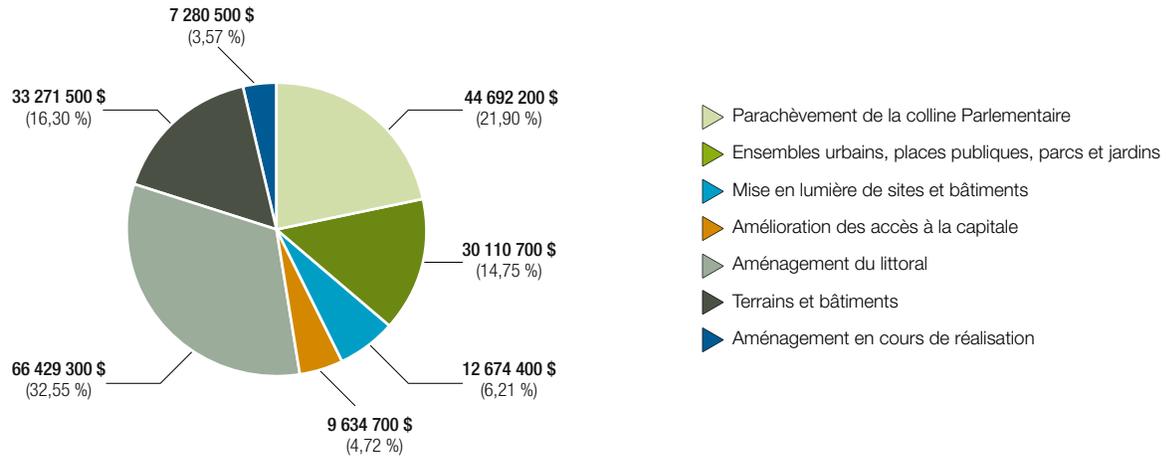


◀ Mise en lumière de la cour du Séminaire de Québec  
© Collection Assemblée nationale du Québec, Christian Chevalier

**GRAPHIQUE 1**

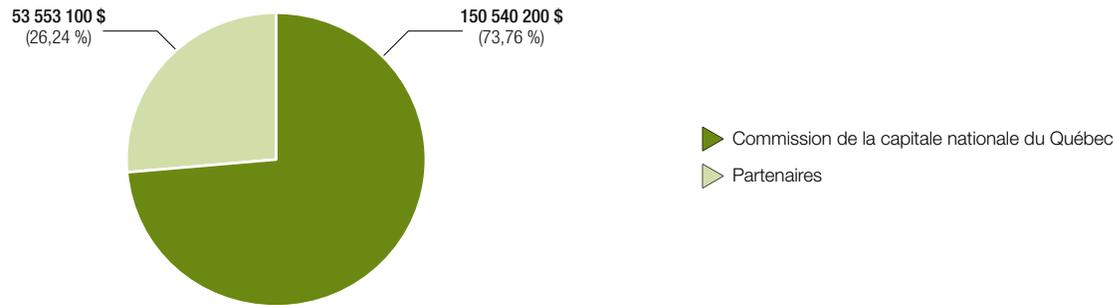
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires) de 1995-1996 à 2010-2011

**Total de 204 093 300 \$**



**GRAPHIQUE 2**

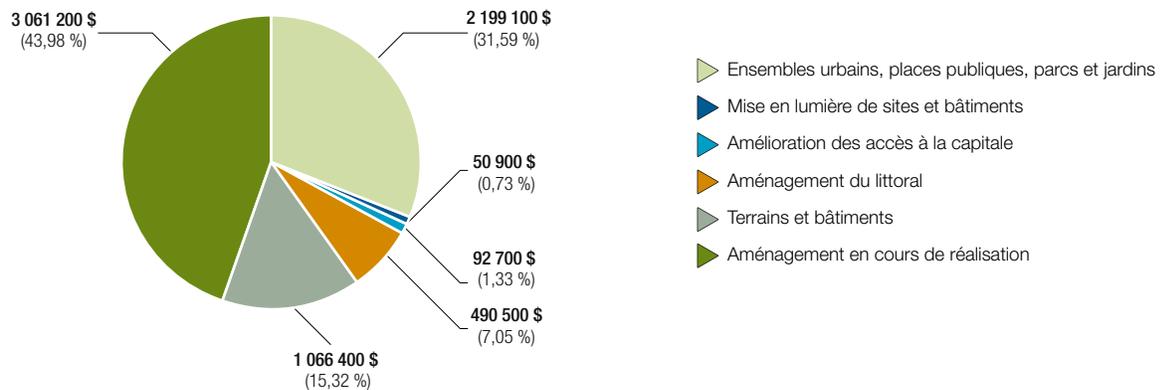
Sommaire des investissements selon les sources de fonds de 1995-1996 à 2010-2011



**GRAPHIQUE 3**

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires) de 2010-2011

**Total de 6 960 800 \$**



## AMÉNAGER DES ENSEMBLES URBAINS, DES PLACES, DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Au fil des ans, la Commission a développé une expertise certaine en aménagement. Appuyée par son comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture, elle recherche l'exemplarité dans la réalisation de ses interventions. Depuis sa création, elle a toujours été guidée par des principes de développement durable. À terme, la Commission désire créer un maillage harmonieux d'espaces publics, de parcs et d'ensembles urbains, qui feront rayonner la capitale nationale par la qualité de ses aménagements.

### Le fleuve : réaménager le littoral

Depuis des années, la Commission planifie l'aménagement de la capitale pour que la population s'approprie ses espaces naturels exceptionnels. C'est dans cette perspective que les rives du Saint-Laurent font l'objet d'une vaste opération de mise en valeur. La Commission s'est aussi employée à ramifier les sentiers de la capitale, les parcs d'intérêt et le littoral dans un seul et même réseau.

#### Promenade Samuel-De Champlain : le sentier des Grèves

Forte du succès de la première phase de la promenade Samuel-De Champlain, la Commission poursuit son objectif de maximiser l'accès au littoral. C'est ainsi que le sentier des Grèves a fait l'objet d'une étude de faisabilité définissant l'aménagement d'un lien piéton allant du quai des Cageux à la plage Jacques-Cartier. L'avancement du concept et la réalisation des plans et devis permettront le démarrage des travaux, sur la section comprise entre la rue du Domaine des Retraités et l'extrémité est de la plage Jacques-Cartier, au printemps 2011. Le budget consenti à l'ensemble du projet est de 6 M\$.

#### Promenade Samuel-De Champlain : la station du Foulon

La Commission travaille sur le projet d'une troisième phase de la promenade Samuel-De Champlain, la station du Foulon, qui s'inscrit dans la démarche de la Politique-cadre sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure publique. Le dossier d'affaires initial (objectifs, analyse de scénarios de projet, analyse de coûts) a été présenté au gouvernement et approuvé en juin 2010. Cela autorise la Commission à aller de l'avant pour la préparation du dossier d'affaires final. Les honoraires professionnels associés à cette étape incluant la préparation des plans et devis définitifs ainsi que les différentes études nécessaires à la réalisation du dossier d'affaires final sont de 6 M\$.



◀ Maquette du sentier des Grèves  
© Daniel Arbour et associés

En juillet 2010, la Commission a procédé au dépôt d'un avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Énergie et des Parcs, ce qui lance le processus d'évaluation environnementale. Plusieurs partenaires importants sont impliqués dans la réalisation du projet et seront interpellés dans la réalisation du dossier d'affaires final. L'objectif de la Commission est de parachever ce dernier pour l'automne 2012.

### Promenade Samuel-De Champlain : réaménagement du littoral est

Pour ouvrir de nouvelles fenêtres sur le fleuve, la Commission entreprendra la réalisation d'un plan directeur d'aménagement entre la baie de Beauport et le pont de l'île d'Orléans. Ce secteur du littoral étant ceinturé par une voie d'accès majeure et par des zones urbaines en croissance, une réflexion doit se faire en collaboration avec le ministère des Transports du Québec et la Ville de Québec. La symbiose entre les objectifs de bonifier les paysages et de faciliter l'accès aux rives et ceux de maintenir la fluidité du réseau routier constitue un enjeu complexe. Même si l'exemple de la promenade Samuel-De Champlain s'avère convaincant, et même si de tels projets sont réalistes, ils exigent plusieurs examens préliminaires. Une éventuelle requalification de ce tronçon comporte de nombreux avantages, dont celui de relier le fleuve au tissu urbain, de planifier de nouveaux développements mettant en valeur les attributs de l'environnement et de parachever un réseau linéaire allant de la plage Jacques-Cartier au pont de l'île d'Orléans.



◀ L'une des salles à manger, domaine Catarauqui  
© Louis Arthur, magazine Prestige



Salle de réunion, domaine Catarauqui ▶  
© Louis Arthur, magazine Prestige

### Le jardin : réaménager le domaine Catarauqui

Le domaine Catarauqui est un joyau de Québec, fleuron des domaines pittoresques du Québec et rare exemple d'occupation bourgeoise au 19<sup>e</sup> siècle. Situé dans l'arrondissement historique de Sillery, le domaine est propriété gouvernementale depuis 1975; la Fondation Bagatelle en a assumé la gestion jusqu'en 2001. En 2002, le gouvernement a cédé le domaine à la Commission de la capitale nationale du Québec. Pour en assurer la pérennité, la Commission a proposé la meilleure approche pour faire revivre le domaine et y agrémenter l'expérience des visiteurs.



◀ Les cuisines de l'École hôtelière de la Capitale, domaine Cataraqui  
© Louis Arthur, magazine Prestige



Inauguration du domaine Cataraqui ▶  
© CCNQ, Clément Allard

En plus d'en faire un lieu de formation, par l'installation d'une antenne de l'École hôtelière de la Capitale, la Commission assure la sauvegarde du domaine tout en maintenant l'accessibilité des bâtiments et du site au public. Le projet réalisé comporte trois volets :

- ▶ le réaménagement de la villa principale aux fins de salles à manger, de salles de réunion et de locaux de service de l'École;
- ▶ un agrandissement à l'arrière comprenant la construction d'une cuisine équipée selon les normes de cet enseignement spécialisé;
- ▶ l'aménagement du site, inspiré des principes qui ont marqué sa conception dans le style pittoresque. Le promeneur découvrira la fascinante histoire des lieux grâce à des éléments d'interprétation situés à des endroits stratégiques.

La mise en chantier a été amorcée à l'été 2009 et le projet a été livré à l'automne 2010. Le coût des travaux de réaménagement est de 8,6 M\$.

## Les parcs

### Parc de l'Amérique-Latine

Depuis des années, la Commission poursuit l'aménagement du parc de l'Amérique-Latine, entre le palais de justice de Québec et la rivière Saint-Charles. Ce parc est dédié à la commémoration de nations d'Amérique latine par l'installation de monuments présentant leurs personnages historiques importants.

### Falaise du site archéologique Cartier-Roberval

Dans le contexte des fouilles menées au chantier archéologique Cartier-Roberval, la Commission s'est engagée à consolider la falaise qui longe le chemin de la plage Jacques-Cartier afin de protéger le site et d'assurer la protection du public. Les travaux ont été amorcés au printemps 2011 et seront parachevés à l'automne 2011.

### Organiser la commémoration

La Commission a procédé à l'évaluation et à l'analyse d'emplacements potentiels de commémoration sur l'ensemble du territoire qu'elle dessert. Il importe d'envisager un rayon d'intervention élargi afin d'assurer un équilibre dans la répartition géographique des interventions, en tenant compte de la charge historique dont sont investis les différents secteurs. Des emplacements d'accueil de nouvelles œuvres sont à l'étude et des orientations thématiques seront développées.

## LE PLAN LUMIÈRE

Depuis 1999, la Commission a développé une expertise notable dans la mise en lumière de bâtiments significatifs. Cette expertise s'est confirmée à travers le temps.

Afin d'assurer son leadership dans la manière de mieux éclairer la capitale, la Commission poursuivra la mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL). À ce titre, différentes analyses de sites significatifs à éclairer font l'objet d'études plus détaillées. Il en est de même pour des édifices publics de la Grande Allée, sur la colline Parlementaire, ainsi que pour différents bâtiments du patrimoine religieux.

La Commission poursuit son travail de démarchage et d'analyse de sites de mise en lumière. Elle joue également un rôle-conseil auprès de partenaires qui œuvrent sur le territoire de la capitale nationale. Différents ministères et organismes, municipalités et sociétés consultent la Commission afin de s'assurer que leurs projets s'intègrent dans la vision du SDAL. Des réalisations du passé ont, en outre, été revues et ajustées de manière à maintenir de façon pérenne les effets des mises en lumière sur le paysage nocturne, notamment au cap Diamant et aux fortifications.

28



◀ L'hôtel du Parlement et le Vieux-Québec, la nuit venue  
© Collection Assemblée nationale du Québec, Christian Chevalier

## LES VOIES D'ACCÈS ET LES PORTES D'ENTRÉE

Depuis sa création, la Commission a rehaussé la fierté des Québécois à l'égard de leur capitale nationale. Un des moyens retenus réside dans le cadrage des portes d'entrée et des accès à la capitale. La Commission poursuit cet objectif de manière active : elle favorise l'embellissement de ces zones d'intervention et mise sur l'appropriation de ces lieux. L'innovation et la valorisation du génie québécois sont au cœur des idées conceptuelles adoptées pour activer les projets le long de ces axes. Une telle délimitation du territoire permet en effet de projeter une image forte de la capitale et de mettre en valeur des paysages au caractère unique, pour le plaisir des yeux et une utilisation active des lieux.

Les principes pris en compte pour définir ces portes d'entrée recourent particulièrement la mise en valeur du patrimoine naturel et de la force des lieux. Ils favorisent aussi la transmission du savoir-faire québécois par des interventions sur les ouvrages d'art ainsi que sur les paysages, tant urbains que naturels. Plusieurs portes s'ouvrent sur le territoire de la capitale : ces accès ont été définis dans des études qui ont permis, jusqu'à présent, de mieux baliser une partie de l'autoroute Duplessis, de requalifier une portion du boulevard Champlain et de cibler des lieux naturels de grande beauté. Dès les premières études de cadrage, plusieurs voies de circulation ont été identifiées comme axes prioritaires d'intervention.

Cette année encore, plusieurs de ces axes ont fait l'objet d'études, d'exécution de plans et devis ou de réalisations. Les axes ayant retenu l'attention de la Commission sont le boulevard Champlain, l'autoroute Duplessis à partir de l'Aéroport international Jean-Lesage, l'axe d'Estimauville ainsi que le terre-plein de l'autoroute Dufferin-Montmorency.

### Une vision pour le parcours d'accueil

Le territoire de la capitale nationale est composé de lieux et de paysages d'une grande diversité; les Québécois et les visiteurs doivent avoir l'opportunité de les apprécier. Dans le contexte où se profilent de grands chantiers sur des voies d'accès majeures, la Commission a donc relancé le dossier du parcours d'accueil, avec le concours du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Le plan directeur terminé en septembre 2010 permettra d'agir de manière concertée à partir de l'Aéroport international Jean-Lesage par l'autoroute Duplessis, la promenade Samuel-De Champlain, la côte Gilmour et la Grande Allée, ou encore, à partir de l'autoroute Duplessis, par le boulevard Laurier, jusqu'à la colline Parlementaire. Sous la responsabilité de la Commission, ce plan directeur permettra de s'appuyer sur une vision globale des principes d'aménagement et sur un plan d'action pour une réalisation graduelle au rythme de la capitale.

Considérant que ce parcours traverse des terrains de divers partenaires, la Commission collabore déjà avec eux de manière à partager sa vision d'ensemble.

### Une planification intégrée à la tête des ponts

Le MTQ, la Ville de Québec et la Commission se sont associés pour octroyer un mandat d'élaboration d'un schéma directeur pour le réaménagement de l'entrée de la capitale nationale et le secteur du boulevard Laurier. Ce mandat vise la définition d'une vision d'ensemble à long terme, notamment afin de donner une signature particulière au secteur et de témoigner du statut particulier de la ville de Québec. Il s'inscrit dans une approche intégrée de l'aménagement urbain et des transports. Des firmes seront mandatées pour la réalisation d'un plan directeur de développement et d'aménagement de tout ce secteur.

### Terre-plein de l'autoroute Dufferin-Montmorency

Après le démantèlement de bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency, le MTQ s'est associé à la Commission pour développer une approche favorisant un réaménagement des espaces résiduels à des fins paysagères et artistiques, afin de favoriser la mise en valeur d'une porte d'entrée au cœur de la capitale. Un concours s'en est suivi pour offrir ces espaces à la création et en faire une vitrine du génie d'ici. Les analyses techniques actuelles permettront de tester le prototype.

## LA MISE EN VALEUR DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE

Depuis 1995, la Commission s'est dotée d'un plan directeur de parachèvement de la colline Parlementaire; toutes ses actions dans ce secteur ont été réalisées en lien avec ce plan. La Ville de Québec a aussi adopté en juillet 2010 le programme particulier d'urbanisme de la colline Parlementaire visant à définir, dans une vision concertée, les orientations et la mise en valeur du secteur et de ses alentours.

Dans ce dossier, la Commission a joué un rôle fédérateur auprès des organismes gouvernementaux de manière à ce que leurs projets soient consignés dans un seul document. La Commission poursuivra son implication dans le développement de la colline Parlementaire, conformément à ses prérogatives, et s'associera au plan d'action que la Ville de Québec mettra en œuvre.

30



◀ L'hôtel du Parlement  
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier



Le monument Jean-Lesage ▶  
© Collection Assemblée nationale du Québec, Christian Chevalier

### Repenser l'axe Saint-Amable

Une des actions porteuses d'avenir pour la colline Parlementaire concerne le réaménagement de l'axe Saint-Amable. En collaboration avec les partenaires, plusieurs pistes de réflexion ont été ébauchées pour réaménager la zone du Grand Théâtre de Québec et du parc de l'Amérique Française en la reliant au parc de la Francophonie et ce, afin d'y créer un axe culturel structurant. Cette planification doit se poursuivre et faire l'objet d'un travail approfondi, sous la gouverne de la Commission.

### Harmoniser le parc de la Francophonie et la place George-V

La Commission a élaboré et présenté sa vision du périmètre du Manège militaire lors des consultations publiques sur l'avenir de cet édifice patrimonial, se dressant sur la place George-V. Propriétaire du parc de la Francophonie, la Commission propose la réalisation d'un réaménagement intégré de la place avec le parc.



◀ Floraison printanière au parc du Bois-de-Coulonge  
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier

## GÉRER ET EXPLOITER LES PROPRIÉTÉS

La Commission continue d'exploiter ses parcs et espaces verts; non seulement les préserve-t-elle par un programme d'entretien rigoureux avec des standards élevés, mais elle les améliore aussi par la réalisation de projets d'aménagement.

L'année 2010-2011 a été marquée par la prise en charge des opérations d'entretien du domaine Catarqui, qui a impliqué l'octroi de nombreux contrats récurrents d'entretien.

Compte tenu du nombre grandissant d'équipements de toute sorte sous sa responsabilité, la Commission s'est dotée d'un suivi informatisé pour l'entretien préventif des bâtiments et des infrastructures, qui va se traduire par une gestion encore plus efficace. Pour l'exercice 2010-2011, les coûts d'exploitation des parcs et espaces verts se sont élevés à 3 667 500 \$, dont 1 580 200 \$ pour l'entretien des aménagements extérieurs, 650 000 \$ pour l'entretien des bâtiments et des infrastructures, et 1 437 300 \$ pour les taxes foncières et scolaires.

Ce tableau présente les principaux projets d'entretien et de maintien des actifs de la Commission en 2010-2011 :

**TABLEAU 1**

**PROJETS D'ENTRETIEN ET DE MAINTIEN DES ACTIFS EN 2010-2011**

<b>Bâtiments, infrastructures</b>	
<b>Parc du Bois-de-Coulonge</b>	
Protection contre l'incendie du bâtiment des écuries. Travaux préliminaires d'acheminement d'eau, conception et devis d'architecture et de mise en place du réseau de gicleurs.	23 000 \$
Réfection et isolation de la toiture de la maison du fermier (phase 2).	57 000 \$
<b>Domaine Catarqui</b>	
Finalisation des travaux d'aménagement du secteur des potagers.	7 000 \$
<b>Promenade Samuel-De Champlain</b>	
Remplacement d'arbres, d'arbustes et de graminées. Finalisation de travaux de plantation à la station des Cageux.	112 000 \$
<b>Boisé de Marly</b>	
Ajout de signalisation.	4 600 \$

### Exploiter le domaine Catarqui

La première année d'exploitation s'annonce prometteuse; elle permettra une appropriation optimale des installations afin d'y peaufiner les services au public. Le domaine Catarqui dispense des activités de formation et d'éducation ainsi qu'un service de restauration. Réceptions, réunions, événements protocolaires et autres activités publiques comme privées peuvent dès à présent s'y tenir.

#### Activités gérées par l'École hôtelière de la Capitale

Depuis novembre 2010, une vingtaine d'étudiants de l'École hôtelière de la Capitale viennent compléter leur formation au domaine Catarqui. Il s'agit d'ailleurs d'une opportunité pour le public qui peut, sur réservation, se prévaloir d'un repas préparé par ces étudiants. Les formules offertes sont le buffet et le menu table d'hôte. Ce service est disponible certains midis durant l'année scolaire.

#### Activités gérées par la Commission de la capitale nationale du Québec

Les locations du domaine sont offertes avec ou sans repas. La Commission a sélectionné une douzaine de traiteurs autorisés à fournir des services de restauration lors des événements spéciaux. Le mode de fonctionnement établi permet également le choix d'autres traiteurs; ces derniers doivent cependant respecter les critères et les normes préétablis. Quarante activités se sont déjà tenues d'octobre 2010 à mars 2011.



◀ Fouille préventive, site archéologique Cartier-Roberval  
© CCNQ, Nicolas Giroux

## Parachever le chantier archéologique Cartier-Roberval

L'année 2010-2011 a été marquée par la fouille préventive d'une portion du site Cartier-Roberval, la rédaction du rapport d'intervention archéologique, l'amorce de la réflexion sur l'exposition prévue en 2013 ainsi que la conduite d'une mission de recherche.

### Fouille préventive

La préparation des plans et devis pour la réalisation de l'intervention de stabilisation de la falaise du cap Rouge a conduit la Commission – de concert avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, son partenaire dans ce dossier – à procéder à la fouille préventive d'une bande de cinq mètres à la limite sud du plateau supérieur du site archéologique Cartier-Roberval. Les travaux, d'une durée de cinq mois, avaient pour but de recueillir les données archéologiques enfouies dans cette zone avant qu'elles ne soient ensevelies sous la géogrille tridimensionnelle qui sera installée afin de contrer l'érosion de la falaise.

### Rapport d'intervention archéologique

La Commission a poursuivi la validation et la révision de l'imposant rapport qui fait état des découvertes archéologiques faites en 2007-2008 et des interprétations qui en découlent. Ce document permettra de dresser un bilan des travaux, de développer la deuxième phase du programme de mise en valeur et d'envisager les suites du projet. Enfin, un rapport relatif à l'intervention archéologique préventive de 2010 a été élaboré.

### Mise en valeur

En partenariat avec le Musée de la civilisation, la Commission a amorcé la réflexion préalable à la présentation, en 2013, d'une exposition d'envergure consacrée au chantier archéologique Cartier-Roberval.

### Rayonnement

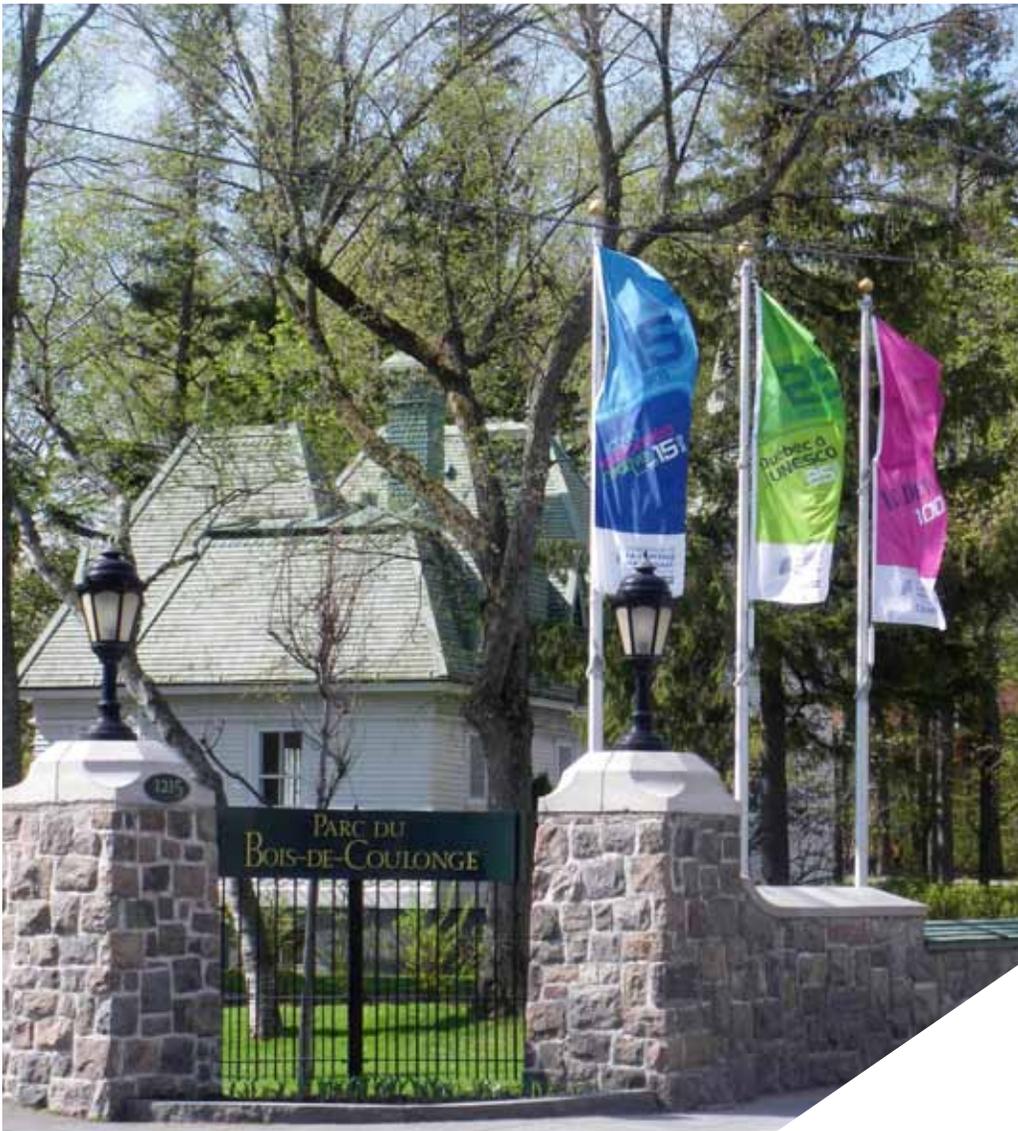
La Commission a organisé une séance consacrée aux tentatives coloniales françaises en Amérique au colloque de la Society for Historical Archaeology. Cette session a été très courue et les retombées en matière de contacts auprès des chercheurs et de notoriété pour le site archéologique Cartier-Roberval ont été appréciables.

## Promouvoir la capitale nationale

La Commission est un acteur de premier plan dans la promotion de Québec, la capitale nationale. Pour ce faire, elle propose, développe et orchestre des activités de découverte et de commémoration qui contribuent à une appartenance plus importante des Québécois envers leur capitale, lieu fondateur de la nation. La Commission met donc en œuvre, habituellement dans le cadre de partenariats, des projets mettant Québec en valeur, au bénéfice du plus grand nombre.

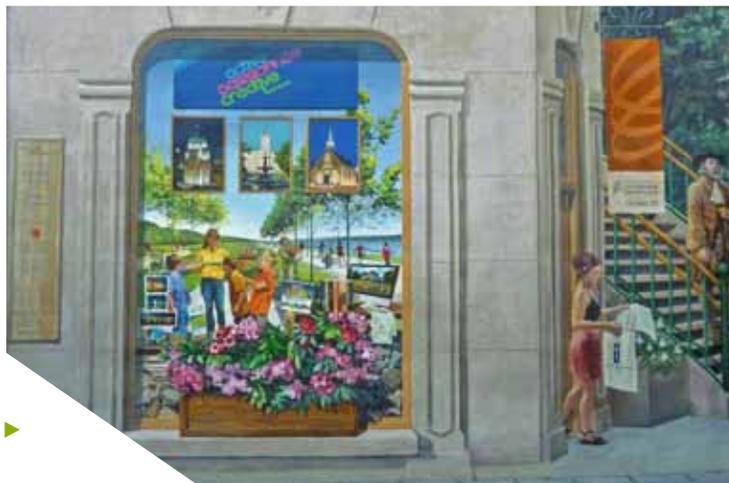
Épaulée par son comité consultatif de la commémoration, la Commission a posé en 2010-2011 des gestes visant à stimuler la connaissance de personnages, de dates et d'événements importants pour la capitale. Ainsi, pour rappeler trois anniversaires d'intérêt, elle a installé une centaine de bannières à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire du quotidien *Le Devoir*, du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription du Vieux-Québec à la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que du 15<sup>e</sup> anniversaire de la Commission de la capitale nationale du Québec.

Ces bannières et ces oriflammes aux couleurs vives marquaient les entrées de la ville et les accès aux grands parcs administrés par la Commission, dont le domaine de Maizerets, le parc du Bois-de-Coulonge, le parc des Moulins et le domaine Cataract. Au total, le domaine foncier sous la gouverne de la Commission comprend pas moins de 200 hectares d'espaces verts minutieusement entretenus par les soins de l'organisation, aux quatre coins de l'agglomération.





◀ Inauguration du buste de Juana Azurduy de Padilla  
© CCNQ, Denis Lemelin



▶ La nouvelle vitrine de *La Fresque des Québécois*  
© CCNQ, Hélène Jean

Par ailleurs, dans le cadre de l'entente sur la commémoration intervenue entre la Ville de Québec et la Commission, les partenaires ont procédé au dévoilement d'une plaque du roi Henri IV à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. Toujours en partenariat, la Commission a également amorcé la réalisation de deux projets de monuments commémoratifs, l'un consacré aux femmes du Québec qui ont lutté pour l'obtention du droit de vote en 1940 et l'autre au hockeyeur Joe Malone qui a été la grande vedette des Bulldogs de Québec, deux fois champion de la coupe Stanley, en 1912 et 1913.

Parallèlement, la Commission a assuré la maîtrise d'œuvre dans la production d'une œuvre monumentale de la sculptrice Linda Covit qui consacrera, à Jihan, au Shandong, l'amitié entre nos deux grandes régions. Cette œuvre est offerte par le gouvernement du Québec à sa région sœur chinoise, en contrepartie du monument Confucius installé à l'intersection de la rue George-V et de la Grande Allée, à Québec.

Grâce à la collaboration de la Bolivie et de la communauté québécoise d'origine haïtienne, le parc de l'Amérique-Latine accueille désormais deux nouveaux monuments. L'un est consacré à Juana de Padilla, une figure emblématique de l'histoire sud-américaine, et l'autre à Toussaint Louverture, homme politique, général et héros de l'indépendance haïtienne.

La Commission a par ailleurs restauré des fresques murales, dont celles peintes sur les piliers de l'autoroute Dufferin-Montmorency, près du boulevard Charest, dans le quartier Saint-Roch. Elle a également mis à niveau *La Fresque des Québécois*, à proximité de la place Royale; celle-ci présente désormais une nouvelle vitrine mettant en vedette plusieurs des réalisations de la Commission, dont la populaire promenade Samuel-De Champlain.

La Commission a de surcroît poursuivi son programme d'installation d'œuvres d'art contemporain, sur cette même promenade Samuel-De Champlain. Cette année, elle y a aménagé un espace public accueillant une œuvre originale de Roland Poulin, *Nos regards se tournent vers la lumière*, rendant hommage à l'Ordre national du Québec. Elle a également installé *Appalaches*, une sculpture monumentale d'aluminium qui constitue un legs du regretté Lewis Pagé.

Dans un autre de ses champs d'action, la Commission a réalisé en 2010-2011 la huitième saison de son Tribunal de l'Histoire en proposant au public six soirées-spectacles vouées aux grands mystères de Québec. Ces soirées-spectacles prenaient la forme d'un tribunal devant lequel accusés comme témoins défilaient pour influencer le verdict. Elles ont connu un vif succès, attirant pas moins de 4 500 spectateurs payants et bénéficiant d'une couverture de presse sans précédent.

36



◀ Lors de l'inauguration de l'œuvre  
*Nos regards se tournent vers la lumière*  
© François Nadeau



▶ Le Tribunal de l'Histoire  
© CCNQ, Christian Desjardins

L'année 2010-2011 a par ailleurs consacré la présence active de la Commission sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Flickr et YouTube. Il s'agit d'un moyen efficace de joindre une clientèle élargie et de la sensibiliser, avec une approche nouvelle, à l'action de la Commission.

Mentionnons enfin la conclusion de la tournée pancanadienne de l'exposition *Architecture et pouvoir, les édifices législatifs des capitales canadiennes*. À Québec, Fredericton, Edmonton, Victoria, Regina et Winnipeg, pas moins de 33 000 visiteurs y ont découvert l'histoire de leurs édifices législatifs.



◀ L'exposition *Architecture et pouvoir, les édifices législatifs des capitales canadiennes*, à l'Observatoire de la Capitale  
© CCNQ, Annabelle Nadeau-Gagné



◀ Programme Découvrir la capitale nationale  
© Laframboise Design

## PROMOUVOIR L'ACCUEIL DANS LA CAPITALE

### Développer le programme Découvrir la capitale nationale

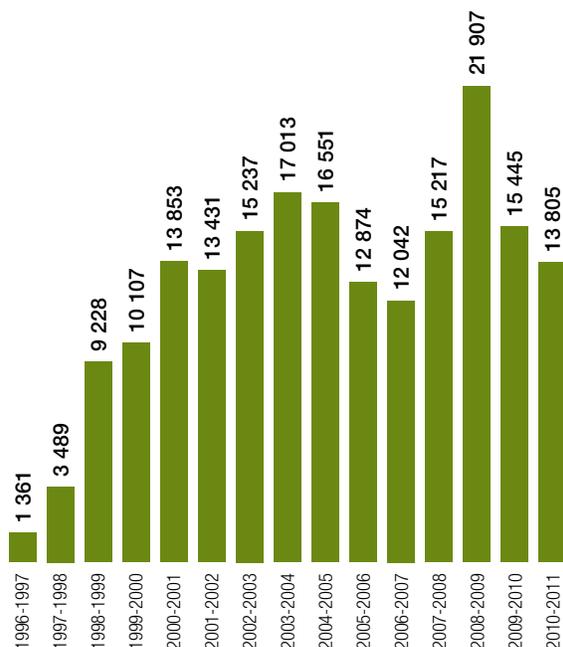
Outil phare de la Commission depuis 1997, le programme Découvrir la capitale nationale a connu une excellente année en permettant la découverte de Québec à 13 805 participants venant des quatre coins du Québec. Ses 13 circuits de découverte ont été l'occasion pour les jeunes, les adultes et les immigrants de s'initier aux charmes de l'histoire et des institutions de notre capitale.

Découvrir la capitale nationale a aussi offert, de juin à octobre, des circuits guidés au parc du Bois-de-Coulonge. En outre, durant l'été, des guides-animateurs de la Commission ont informé les visiteurs de la promenade Samuel-De Champlain sur le passé des lieux.

### Évolution des clientèles

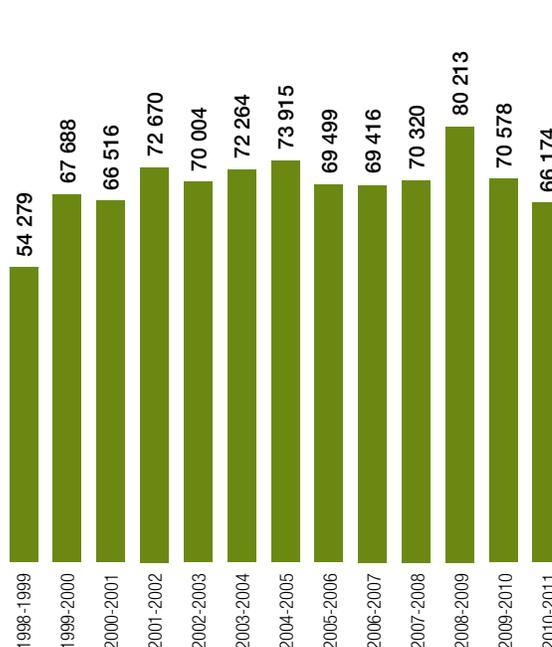
#### GRAPHIQUE 4

Évolution de la clientèle du programme Découvrir la capitale nationale (incluant élèves et accompagnateurs)



#### GRAPHIQUE 5

Évolution de la clientèle de l'Observatoire de la Capitale (incluant visiteurs uniques, locations et groupes)





◀ L'accueil et la boutique de l'Observatoire de la Capitale  
© CCNQ, Imagenomade.com

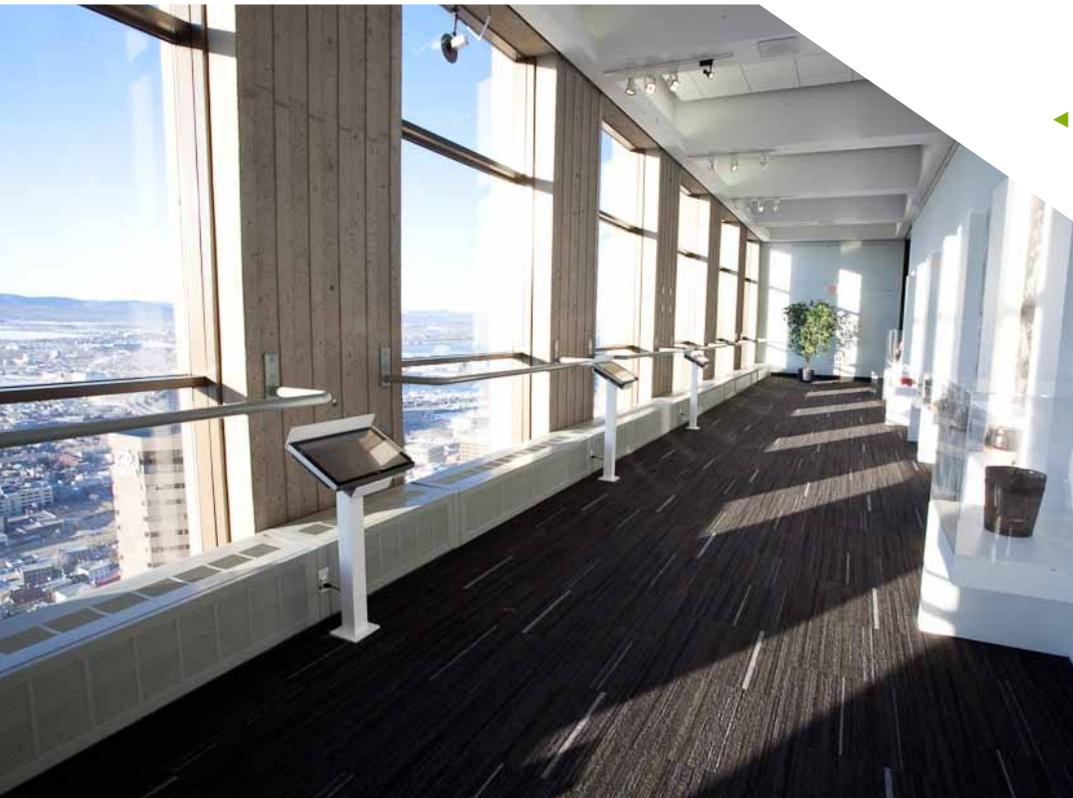


▶ La face est de l'Observatoire de la Capitale  
© CCNQ, Imagenomade.com

### Renouveler l'Observatoire de la Capitale

L'Observatoire de la Capitale fait l'objet d'une spectaculaire cure de jeunesse, dans le cadre de partenariats fructueux conclus tant avec l'Assemblée nationale du Québec qu'avec le groupe DMR-Fujitsu. Niché au point culminant de Québec, le 31<sup>e</sup> étage de l'édifice Marie-Guyart, l'Observatoire a accueilli cette année pas moins de 66 174 personnes, ce qui porte sa fréquentation totale à 903 536 visiteurs depuis 1998.

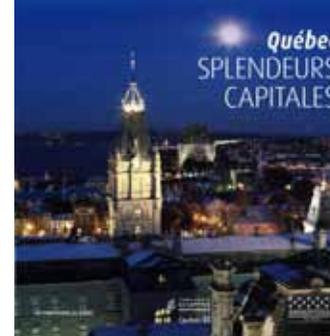
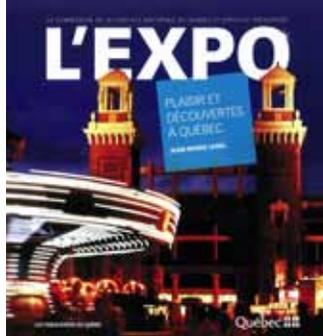
L'Observatoire offre toujours une vue panoramique incomparable sur la capitale, permettant d'en admirer les attraits, le tout dans une interprétation remarquable qui propose désormais aux visiteurs un époustouflant voyage dans le temps, à la saveur de 1965, année charnière dans l'histoire de la colline Parlementaire. Ces travaux permettent à l'Observatoire de renouveler sa notoriété et sa popularité et de demeurer dans le groupe de tête des attractions touristiques de Québec.



◀ La face nord de l'Observatoire de la Capitale  
© CCNQ, Imagenomade.com

Le livre *L'Expo, plaisir et découvertes à Québec*  
© CCNQ

Le livre *Québec, splendeurs capitales*  
© CCNQ



## FAIRE CONNAÎTRE LA CAPITALE NATIONALE

### Étendre le programme de publication

Mis sur pied en 1996 et aujourd'hui riche de 47 titres, le programme de publication de la Commission de la capitale nationale du Québec s'est bonifié de plusieurs nouveaux ouvrages cette année, pour la plupart réalisés en partenariat. Ainsi, la Commission a souligné les 100 ans de l'Exposition de Québec par le lancement d'un bel ouvrage intitulé *L'Expo, plaisir et découvertes à Québec*. Ce livre de l'historien Jean-Marie Lebel est le fruit d'un partenariat entre ExpoCité, la Ville de Québec et la Commission. Il enrichit la collection *La bibliothèque de la capitale nationale*, tout comme un autre ouvrage lancé pour rendre hommage aux 125 ans de l'hôtel du Parlement, sous le titre *Québec, splendeurs capitales*. Ce livre superbe combine les talents du photographe Christian Chevalier et de l'auteur Stanley Péan; il a été coédité par l'Assemblée nationale du Québec et la Commission, en partenariat avec les Publications du Québec.

La Commission a connu une année faste dans la mise en œuvre de *La bibliothèque de la capitale nationale* puisqu'un troisième titre a vu le jour. Il s'agit de l'ouvrage marquant les 25 ans du célèbre orchestre Les Violons du Roy, une institution culturelle majeure de la capitale, dirigé par le maestro Bernard Labadie.



◀ M. Bernard Labadie, lors du lancement du livre *Les Violons du Roy, à la mesure d'un rêve*  
© Marc Giguère

### Reconduire le soutien aux simulations parlementaires

De concert avec l'Assemblée nationale du Québec, la Commission a reconduit son soutien, pour une période de trois ans, à la présentation des simulations parlementaires suivantes :

- ▶ le Tournoi jeunes démocrates, qui vise les jeunes de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire, de même que les étudiants du collégial;
- ▶ le Forum étudiant, qui cible les étudiants des collèges;
- ▶ le Parlement jeunesse, qui s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans.

## INFORMER SUR LA CAPITALE NATIONALE

### Développer une visibilité pour la capitale nationale

La Commission a aussi été présente aux stations radiophoniques Radio Galilée et FM93 dans le cadre d'entrevues dressant le portrait de ses réalisations et projets. Elle a en outre diffusé ponctuellement des publicités présentant ses réalisations dans des magazines et des quotidiens de la capitale. Par ailleurs, VOX Québec a présenté, pour une deuxième année, *Les [É]clectiks*, un magazine estival diffusé partout en province sur la chaîne 9, une exclusivité de Vidéotron. L'émission animée par Matthieu Dugal était tournée sur la promenade Samuel-De Champlain, grâce à la collaboration de la Commission.

### Poursuivre et développer des partenariats

La Commission a de nouveau remis une bourse à une étudiante dans le cadre de la quatorzième édition de la finale du concours *Chapeau, les filles!* Organisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ce concours vise à favoriser la diversification des choix de carrière des jeunes femmes et à encourager celles qui sortent des sentiers battus.

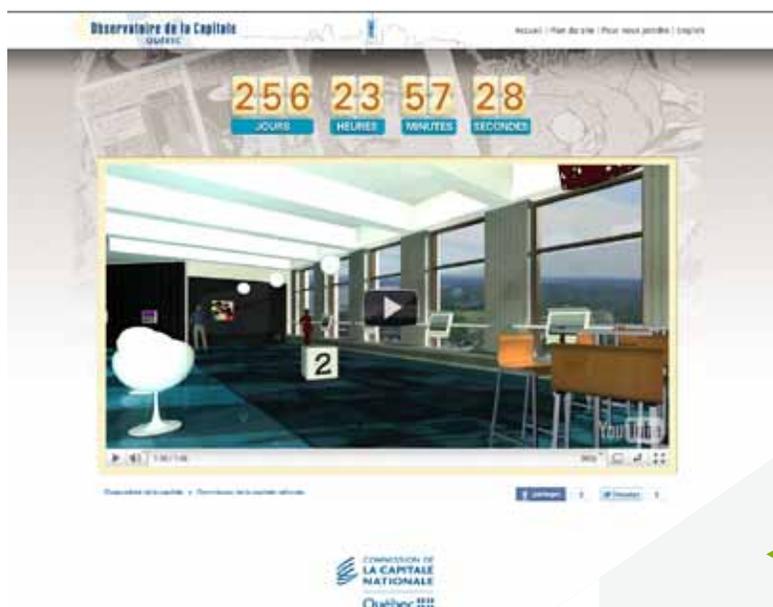
La Commission s'est une nouvelle fois associée au quotidien *Le Soleil* pour la seizième édition de son concours d'écriture et de dessin dans les écoles secondaires de l'est du Québec. Elle a aussi poursuivi son partenariat avec Les rues de Québec ([www.lesruesdequebec.com](http://www.lesruesdequebec.com)).

La Commission a installé et mis en lumière un arbre de Noël géant sur la place de l'Assemblée-Nationale. Cette année, il rendait hommage à Lévis pour son 375<sup>e</sup> anniversaire.

Pour une septième année, la Commission et la Fondation de l'école Saint-Michel de Sillery ont organisé des parties de «sucrage de becs» à la cabane à sucre du parc du Bois-de-Coulonge. Cette activité annuelle permet de recueillir des fonds au profit de la Fondation qui soutient les enfants autistes depuis plus de 25 ans.

### Intégrer les sites Internet et rayonner sur la toile

Au printemps 2010, la section du site Internet de la Commission consacrée au programme Découvrir la capitale nationale a été réactualisée de façon à en faciliter la navigation, en plus d'intégrer les nouveaux circuits et de nouvelles photos.



◀ La page Web de décompte avant l'ouverture de l'Observatoire de la Capitale  
© CCNQ

Pour sa part, le site Internet de l'Observatoire de la Capitale a connu une métamorphose complète afin de représenter graphiquement le nouveau concept du lieu, dans une architecture d'information améliorée. Dès janvier 2011, pour mettre la puce à l'oreille aux internautes, une page Web présentant le décompte avant l'ouverture officielle de l'Observatoire et une capsule vidéo donnant un avant-goût du projet ont été mises en ligne.

Dans les réseaux sociaux, la Commission continue sa présence intégrée grâce à son fil Twitter, sa page Facebook, sa chaîne YouTube et son compte Flickr. Ces nouveaux canaux permettent une nouvelle forme d'interaction et de partage de l'information pertinente et parfois inédite avec des milliers d'internautes. En tant que nouveautés cette année, de courts montages vidéo des six présentations du Tribunal de l'Histoire et d'autres événements ont été produits et diffusés sur YouTube, afin de contribuer au rayonnement des activités de la Commission.

## Administrer la Commission

Un groupe de travail constitué de trois administrateurs de la Commission, soutenu par la Direction des affaires administratives, s'est penché sur les règles de gouvernance et sur les questions d'éthique. À cet égard, un comité sur l'éthique a été formé.

### LES RESSOURCES HUMAINES

Au 31 mars 2011, la Commission comptait 38 employés réguliers, 31 employés occasionnels et 1 employé en prêt de service, pour un total de 70 personnes. Parmi ces employés, 10 travaillaient de façon saisonnière dans les parcs gérés par la Commission et 10 travaillaient sur appel. Les ressources humaines se répartissent ainsi : 3 cadres, 21 professionnels, 36 techniciens, employés de bureau et employés à l'animation ainsi que 10 ouvriers horticoles.

**TABLEAU 2**

Au 31 mars 2011, le traitement applicable aux cadres de la Commission était le suivant :

Classe	Minimum de la classe	Maximum de la classe
I	98 954 \$	120 469 \$
II	88 312 \$	105 511 \$
III	78 808 \$	95 943 \$

## LES RESSOURCES FINANCIÈRES

La Commission a poursuivi avec rigueur et selon les normes comptables le suivi de ses budgets.

### Politique de tarification

Outre le fait que la Commission réalise plusieurs de ses projets de promotion et d'aménagement avec le soutien de partenaires financiers, plusieurs de ses activités sont tarifées.

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2011, une nouvelle grille tarifaire s'appliquera à l'Observatoire de la Capitale, tant pour la billetterie que pour la location d'espaces. De même, un tarif de location est en vigueur depuis octobre 2010 pour l'utilisation des salles du domaine Cataraqui.

42

Chaque année, la Commission révisé avec son partenaire gestionnaire la tarification des stationnements au parc du Bois-de-Coulonge.

## LES RESSOURCES CONTRACTUELLES

Les seuils d'appel d'offres ainsi que les autorisations requises du dirigeant de la Commission sont des exemples où les règles mises en place par l'organisme sont plus exigeantes que la Loi sur les contrats des organismes publics et les règlements s'y rattachant. Par exemple, les seuils d'appel d'offres publics sont fixés à 25 000 \$, comparativement aux seuils réglementaires de 100 000 \$. Par ailleurs, il convient de préciser que le processus de gestion contractuelle est centralisé à la Direction des affaires administratives. Durant l'exercice, la Commission a octroyé 266 contrats d'une valeur totalisant plus de 9 629 000 \$, le tout conformément à la réglementation.

## COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification s'est réuni à cinq reprises. Il a particulièrement examiné les états financiers annuels, les prévisions budgétaires et les budgets d'exploitation ainsi que le suivi trimestriel des budgets. Il a également été informé du nombre de contrats octroyés en 2010-2011 et du processus d'octroi, en respect avec la réglementation gouvernementale.

## DIFFUSION DE L'INFORMATION

En matière d'accès à l'information, la Commission a traité sept demandes durant l'exercice. Pour se conformer à la loi, la Commission a entrepris la mise en place des mécanismes de suivi nécessaires pour satisfaire aux exigences légales. Les contrats supérieurs à 25 000 \$ sont diffusés, comme prévu, dans le système électronique d'appel d'offres. La révision des documents disponibles sur le site Internet s'est aussi poursuivie.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année financière 2010-2011 a été l'occasion pour la Commission d'élaborer et d'adopter un Système de gestion environnementale (SGE), comme prévu à son Plan d'action en développement durable.

### Système de gestion environnementale

L'élaboration d'un SGE a conduit la Commission à faire l'analyse systématique de ses activités afin d'en évaluer les impacts environnementaux. Cet exercice a mené à la hiérarchisation de ceux-ci dans le but de prioriser ses actions à cet égard. Pour ce faire, le comité de suivi en développement durable a évalué chaque aspect environnemental selon les critères suivants :

- ▶ l'ampleur de l'impact environnemental;
- ▶ la fréquence de l'impact;
- ▶ la sensibilité à l'impact;
- ▶ la maîtrise de l'impact;
- ▶ la capacité technique, financière et humaine qu'a la Commission de contrôler l'impact.

À la lumière de cet exercice, la liste des activités de la Commission qui comportent des aspects environnementaux significatifs se lit comme suit :

- ▶ construction – aménagements extérieurs;
- ▶ construction et rénovations – bâtiments;
- ▶ déplacements d'affaires et de travail;
- ▶ entretien des arbres dans les parcs et les espaces boisés;
- ▶ entretien des surfaces dures dans les parcs et espaces verts;
- ▶ entretien des surfaces gazonnées dans les parcs et espaces verts;
- ▶ entretien et exploitation des bâtiments et infrastructures dans les parcs et espaces verts;
- ▶ exploitation du domaine Cataract et de la concession alimentaire du quai des Cageux.

Avec ce SGE, la Commission se donne donc un outil permettant une gestion systématique et organisée en matière environnementale. Un plan de gestion environnementale sera par la suite élaboré afin de réduire l'impact environnemental des activités ciblées de la Commission.

### Reddition de comptes

Une section consacrée à la reddition de comptes en matière de développement durable se trouve en annexe de ce rapport annuel.



## Conseiller le gouvernement

La Commission agit également à titre de conseillère du gouvernement sur :

- ▶ la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- ▶ la construction, la conservation, l'aménagement et le développement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères, et tout organisme gouvernemental;
- ▶ l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale.

Finalement, la Commission conseille l'Assemblée nationale du Québec sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.

Fidèle à son rôle-conseil auprès du gouvernement conformément à sa loi constitutive, la Commission a poursuivi cette année l'émission d'avis concernant l'aménagement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec et de ses constituantes, de même que des MRC de L'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier.

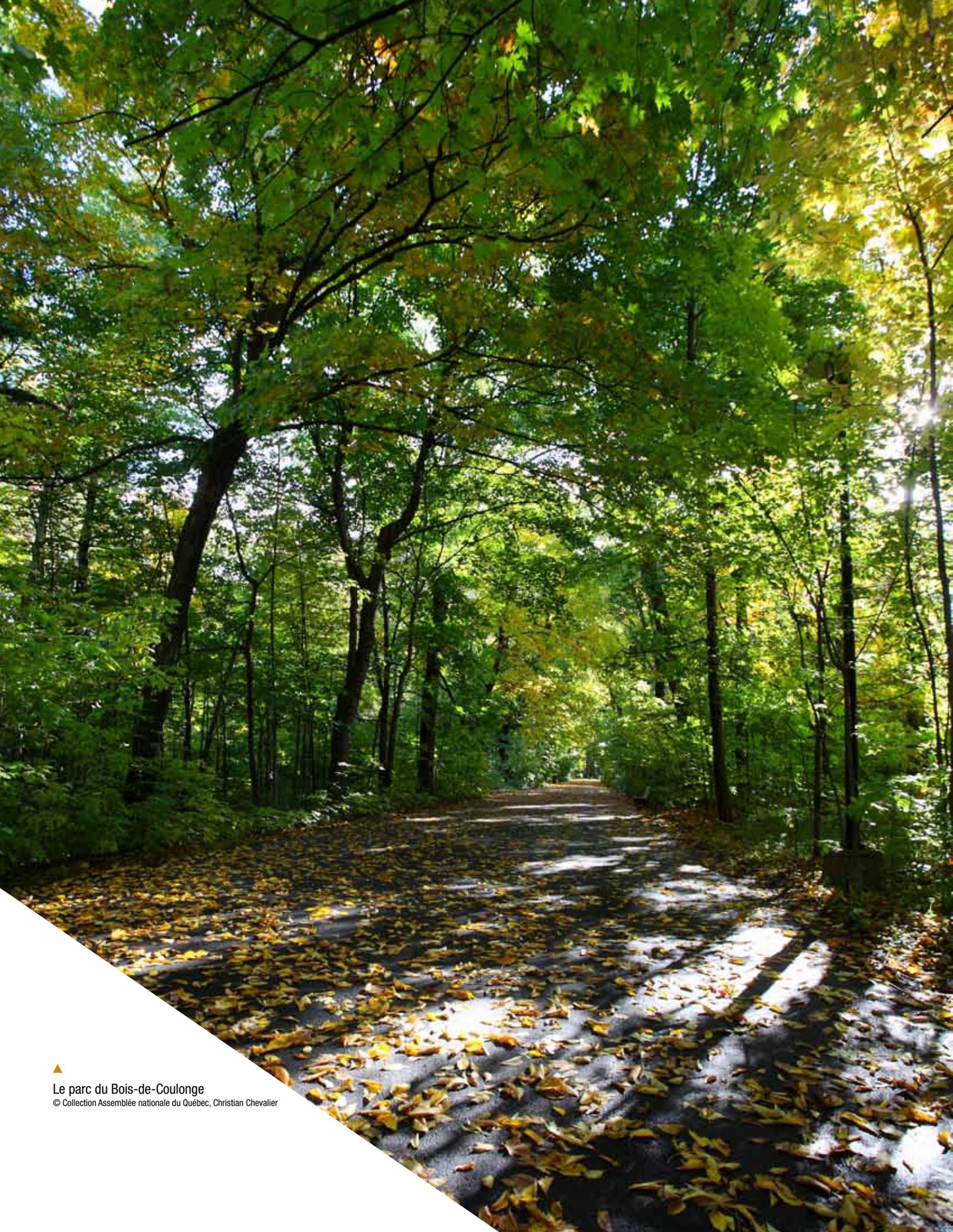
Les articles 15 et 15.1 de la Loi sur la Commission de la capitale nationale (L.R.Q., c. C-33.1) habilite en effet celle-ci à conseiller le gouvernement sur différents sujets, dont l'aménagement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec en regard de l'application des articles 51, 53.7, 56.14 et 65 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ainsi, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit, avant de donner un avis relatif au schéma métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec ou de l'une de ses constituantes, demander l'avis de la Commission de la capitale nationale du Québec, et ce, conformément à l'article 267.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Pour l'année 2010-2011, les avis donnés par la Commission ont été les suivants :

- ▶ **AVIS 01 – 2010-2011 concernant le règlement RV-2010-09-37 de la Ville de Lévis**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement RV-2008-07-77 sur la gestion résidentielle afin de créer l'aire de consolidation urbaine numéro 17.1 à même une partie de l'aire de consolidation urbaine numéro 17 est conforme à ses orientations d'aménagement.
- ▶ **AVIS 02 – 2010-2011 concernant le règlement 131.4 de la MRC de La Côte-de-Beaupré**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier les dispositions relatives à la protection des cours d'eau servant à l'approvisionnement en eau potable du règlement de contrôle intérimaire numéro 129 de la MRC de La Côte-de-Beaupré et ses amendements est conforme à ses orientations d'aménagement.

- ▶ **AVIS 03 – 2010-2011 concernant le règlement 001-2009 de la MRC de L'Île-d'Orléans**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé de la MRC de L'Île-d'Orléans afin de déterminer des normes encadrant l'installation de roulotte comme habitation pour travailleurs agricoles en zone agricole est conforme à ses orientations d'aménagement.
  
- ▶ **AVIS 04 – 2010-2011 concernant les règlements RV-2010-09-53, RV-2010-09-54, RV-2010-09-55, RV-2010-09-56, RV-2010-09-57, RV-2010-09-58, RV-2010-09-59, RV-2010-09-60, RV-2010-09-61 et RV-2010-09-62 de la Ville de Lévis**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ces règlements ayant pour objet de modifier certaines dispositions du schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Lévis, notamment le tracé du pipeline Saint-Laurent, des modifications sur les cours d'eau à soustraire aux cartes du SADR, la réaffectation du secteur du ciné-parc à Saint-Nicolas, l'agrandissement du pôle structurant du secteur des Crans (tête des ponts de Québec et Pierre-Laporte), l'agrandissement de l'aire de consolidation urbaine près du chemin Filteau, l'autorisation des usages résidentiels à des fins non agricoles dans les îlots déstructurés, conformément à une décision de la CPTAQ et aux conditions inscrites à cette décision, l'intégration de nouvelles conditions pour des zones à risques et la correction d'erreurs cléricales sont conformes à ses orientations d'aménagement.
  
- ▶ **AVIS 05 – 2010-2011 concernant le règlement 2010-40 de la Communauté métropolitaine de Québec**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire 2007-22 régissant l'implantation, l'exploitation et le démantèlement d'éoliennes est conforme à ses orientations d'aménagement.
  
- ▶ **AVIS 06 – 2010-2011 concernant le règlement RV-2010-09-86 de la Ville de Lévis**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire RV-2005-04-12 afin de retirer un cours d'eau intermittent situé dans le secteur de l'Innoparc de la cartographie est conforme à ses orientations d'aménagement.
  
- ▶ **AVIS 07 – 2010-2011 concernant le règlement 2010-41 de la Communauté métropolitaine de Québec**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency est conforme à ses orientations d'aménagement.
  
- ▶ **AVIS 08 – 2010-2011 concernant le règlement RV-2010-09-93 de la Ville de Lévis**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de créer une aire d'affectation périurbaine sur le chemin des Forts et de l'exclure du périmètre d'urbanisation, d'ajouter des dispositions relatives à l'interprétation des catégories d'usages et de subdiviser l'aire numéro 17 apparaissant à la carte 10 en deux parties est conforme à ses orientations d'aménagement.

- ▶ **AVIS 09 – 2010-2011 concernant le règlement de contrôle intérimaire 165 de la MRC de La Côte-de-Beaupré**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de régir les usages autres qu'agricoles dans l'affectation « agriculture » de la MRC de La Côte-de-Beaupré est conforme à ses orientations d'aménagement.
- ▶ **AVIS 10 – 2010-2011 concernant le règlement RAVQ 556 de la Ville de Québec**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à la zone agricole permanente est conforme à ses orientations d'aménagement.
- ▶ **AVIS 11 – 2010-2011 concernant le règlement RAVQ 571 de la Ville de Québec**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à la localisation de deux postes d'énergie est conforme à ses orientations d'aménagement.
- ▶ **AVIS 12 – 2010-2011 concernant le règlement RV-2010-10-02 de la Ville de Lévis**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de permettre le déboisement pour des travaux de construction, ouvrages ou travaux de déblai ou de remblai à des fins municipales, commerciales, industrielles, publiques ou à des fins d'accès public assujettis à l'obtention d'une autorisation en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement est conforme à ses orientations d'aménagement.
- ▶ **AVIS 13 – 2010-2011 concernant le règlement RV-2010-10-10 de la Ville de Lévis**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de créer une aire de « consolidation urbaine » à même une aire d'« expansion à très long terme » dans le secteur Saint-Nicolas est conforme à ses orientations d'aménagement.
- ▶ **AVIS 14 – 2010-2011 concernant le règlement RV-2011-10-18 de la Ville de Lévis**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet d'agrandir la zone « aire de consolidation urbaine », située de part et d'autre de la route Lallemand, pour y inclure les lots exclus de la zone agricole provinciale par la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec numéro 367480 et une partie du lot 3 017 810 du cadastre du Québec et de modifier le périmètre d'urbanisation en conséquence est conforme à ses orientations d'aménagement.
- ▶ **AVIS 15 – 2010-2011 concernant le règlement 2011-43 de la Communauté métropolitaine de Québec**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier à nouveau le règlement de contrôle intérimaire numéro 2007-22 remplaçant le règlement de contrôle intérimaire numéro 2006-21 régissant l'implantation, l'exploitation et le démantèlement d'éoliennes est conforme à ses orientations d'aménagement.

- ▶ **AVIS 16 – 2010-2011 concernant le règlement RAVQ 593 de la Ville de Québec**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet d'agrandir une aire urbaine à même une partie d'une aire industrielle longeant la rue Blaise-Pascal entre l'avenue Le Gendre et la rue Mendel est conforme à ses orientations d'aménagement.
  
- ▶ **AVIS 17 – 2010-2011 concernant le règlement RV-2011-10-30 de la Ville de Lévis**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet d'agrandir l'aire d'affectation de « consolidation urbaine », située de part et d'autre de la route Lallemand, à même une partie de l'affectation « ressources » et à même une partie de l'aire d'affectation « industrielle » du parc industriel de Lauzon et de modifier en conséquence le périmètre d'urbanisation est conforme à ses orientations d'aménagement.
  
- ▶ **AVIS 18 – 2010-2011 concernant le règlement modifiant le règlement RV-2008-07-60 (résolution CV-2011-01-78) de la Ville de Lévis**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission avise le Ministre qu'elle ne s'estime pas directement concernée par ladite requête.
  
- ▶ **AVIS 19 – 2010-2011 concernant le règlement modifiant le règlement RV-2008-07-60 (résolution CV-2011-01-79) de la Ville de Lévis**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé par l'agrandissement d'une aire d'affectation « axe de consolidation urbaine », la correction du tracé de la piste cyclable Le Grand Tronc, la modification de la carte des contraintes anthropiques et des infrastructures et le prolongement de la rue de l'Aréna est conforme à ses orientations d'aménagement.
  
- ▶ **AVIS 20 – 2010-2011 concernant le règlement RAVQ 623 de la Ville de Québec**  
OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire RAVQ 290 relativement aux établissements de vente au détail d'une superficie de plancher supérieure à 4 000 mètres carrés est conforme à ses orientations d'aménagement.



Le parc du Bois-de-Coulonge  
© Collection Assemblée nationale du Québec, Christian Chevalier

# PLAN TRIENNAL

de la Commission de la capitale nationale  
du Québec

## Aménager et mettre en valeur la capitale nationale

Dans le cadre de son plan triennal et sous réserve des disponibilités budgétaires, la Commission de la capitale nationale du Québec poursuivra la réalisation d'actions qui répondent à l'atteinte des grandes orientations qu'elle s'est données. Elle appliquera pour ce faire des paramètres qui répondent aux principes du développement durable, aux standards d'intervention mettant à l'honneur l'innovation et l'art appliqué dans la conception des projets et la recherche d'une gestion intégrée du territoire qui rallie le développement, la fonctionnalité du réseau routier, la mise en valeur des paysages ainsi que l'appropriation de ces espaces naturels ayant une valeur exceptionnelle.

Pour remplir ces objectifs, la Commission poursuivra, en partenariat, des études qui permettent de cerner les faits, d'évaluer les secteurs d'intervention, de développer des approches d'aménagement et de réaliser des projets porteurs pour la capitale nationale. D'autres projets font déjà l'objet de concepts, de plans et de devis en vue d'une construction à terme.

La Commission prépare également des plans directeurs qui sauront orienter pour le futur ses actions pour les mises en lumière, pour les interventions le long des axes qui sont les voies d'accès à la capitale ainsi que pour le réaménagement de ses parcs et espaces verts.

Dans cette perspective, la Commission poursuivra la planification de projets tels que :

- ▶ la définition et l'application de paramètres d'intervention des portes d'entrée et des voies d'accès dans la capitale;
- ▶ la poursuite de la mise en œuvre du plan lumière pour la capitale;
- ▶ le développement, en partenariat, de principes ayant pour but de doter la région d'un cadre permettant de mieux gérer l'éclairage public;
- ▶ la réappropriation des rives du Saint-Laurent par la mise en valeur de lieux naturels.

Afin d'obtenir des résultats de qualité, la Commission se dotera de plans directeurs, de plans de secteurs et de plans d'action. Elle souhaite aussi contribuer activement aux réflexions qui concernent l'avenir du territoire de la capitale nationale. En aménagement, les prochaines interventions se présentent comme suit :

## LE PARACHÈVEMENT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE

	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2013-2014
<b>Axe Saint-Amable</b>	Dans le cadre d'un partenariat renouvelé, poursuivre l'étude de requalification de l'axe Saint-Amable réalisée en 2006.	Développer le concept d'aménagement ainsi que les plans et devis. <b>Budget : à déterminer</b>	Amorcer les travaux de construction. <b>Budget : à déterminer</b>
<b>Concours d'art public Paysages suspendus</b>	Compléter les tests de capacité d'adaptation des matériaux au milieu ambiant et au climat par l'installation d'un prototype.	En regard des résultats de l'analyse, évaluer avec le mandataire la pertinence de l'installation de l'œuvre et de son intégration dans le calendrier des travaux du mandataire, le cas échéant.	Aménager le site et installer l'œuvre. <b>Budget : 740 000 \$</b>



◀ Vue sur le futur sentier des Grèves  
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier

## LE LITTORAL

	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2013-2014
<b>Station du Foulon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter les plans et devis.</li> <li>• Conclure les différentes ententes de partenariat.</li> <li>• Participer aux audiences publiques du BAPE.</li> <li>• Présenter le dossier d'affaires final.</li> </ul> <b>Budget : 5,4 M\$</b>	Début des travaux.	Poursuite de travaux.
<b>Sentier des Grèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amorcer les travaux pour la phase 1.</li> <li>• Collaborer avec le MTQ à la finalisation des études pour le tronçon adjacent au boulevard Champlain (phase 2).</li> </ul> <b>Budget : 2,4 M\$</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finaliser le concept de la phase 2.</li> <li>• Réaliser les plans et devis.</li> <li>• Collaborer avec le MTQ pour l'étude d'impact de la section longeant le boulevard Champlain.</li> </ul> <b>Budget : 300 000 \$</b>	Construire la phase 2, délimitée entre le quai des Cageux jusqu'au domaine des Retraités du Canadien National. <b>Budget : 2,9 M\$</b>
<b>Littoral est</b>	Réaliser une étude pour proposer un plan directeur d'aménagement et de mise en valeur du secteur. <b>Budget : 500 000 \$ (partenaires : 400 000 \$; Commission : 100 000 \$)</b>	Poursuite de l'étude.	À déterminer selon les phases de réalisation des projets.

## LES ENSEMBLES URBAINS, LES PLACES PUBLIQUES ET LES ESPACES VERTS

	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2013-2014
<b>Chantier archéologique Cartier-Roberval</b>	<b>Administrer</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déposer les rapports finaux 2007-2008.</li> <li>• Déposer le rapport de fouilles 2010.</li> <li>• Restaurer les artefacts.</li> </ul> <b>Budget : 230 000 \$</b>	<b>Administrer</b> <p>Effectuer un suivi sur les découvertes et le projet auprès des autorités.</p>	
	<b>Aménager</b> <p>Réaliser les travaux de consolidation de la frange supérieure de la falaise ainsi que les travaux de construction du mur de protection au pied de cette même falaise.</p> <b>Budget : 1,9 M\$</b>	<b>Aménager</b> <p>Parachever les travaux.</p>	
	<b>Mettre en valeur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception de l'exposition.</li> </ul> <b>Budget : 250 000 \$</b> (partenaires : 125 000 \$; Commission : 125 000 \$) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'un programme d'interprétation <i>in situ</i>.</li> </ul> <b>Budget : 75 000 \$</b>	<b>Mettre en valeur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation et mise en marché de l'exposition.</li> </ul> <b>Budget : 600 000 \$</b> (partenaires : 300 000 \$; Commission : 300 000 \$) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du programme d'interprétation.</li> </ul> <b>Budget : 125 000 \$</b>	<b>Mettre en valeur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'exposition.</li> </ul> <b>Budget : 150 000 \$</b> (partenaires : 75 000 \$; Commission : 75 000 \$) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et mettre en œuvre un programme d'itinérance de l'exposition.</li> </ul>
<b>Parc de la Francophonie et parc de l'Amérique- Française</b>	Compléter les concepts*.	Réaliser les plans et devis. <b>Budget : à déterminer</b>	Amorcer les travaux de construction. <b>Budget : à déterminer</b>
<b>Parc de l'Amérique- Latine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un concept d'éclairage pour l'ensemble du parc.</li> <li>• Produire les plans et devis du concept d'éclairage.</li> </ul> <b>Budget : à déterminer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire et installer le système d'éclairage.</li> <li>• Installer un nouveau monument.</li> </ul> <b>Budget : à déterminer</b>	Installer un nouveau monument. <b>Budget : à déterminer</b>
<b>Parc des Moulins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter le plan directeur.</li> <li>• Développer des concepts pour des sections du parc.</li> </ul> <b>Budget : à déterminer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser les plans et devis par section.</li> <li>• Aménager des sections du parc, dont l'entrée sud, avec la collaboration de la Ville de Québec.</li> </ul> <b>Budget : à déterminer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la réalisation des concepts et des plans et devis.</li> <li>• Réaliser des aménagements.</li> </ul> <b>Budget : à déterminer</b>
<b>Sentier de la Capitale (tronçon entre le domaine Catarauqui et le parc du Bois-de-Coulonge)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter un plan d'action en collaboration avec la Ville de Québec.</li> <li>• Collaborer à des développements de concepts par section.</li> </ul> <b>Budget : à déterminer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir des projets d'aménagement.</li> <li>• Collaborer à des ententes pour de futurs acquisitions ou projets d'aménagement.</li> </ul> <b>Budget : à déterminer</b>	

\* Les principes émis lors du dépôt d'un mémoire pour le réaménagement du Manège militaire ainsi que ceux identifiés par les consultants pour l'étude produite en 2006 pour le réaménagement de l'axe Saint-Amable seront considérés.

## LA MISE EN LUMIÈRE

	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2013-2014
<b>Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL)</b>	Réviser le SDAL et son plan d'action. <b>Budget : 30 000 \$</b>		
<b>Mise en œuvre du plan lumière et du SDAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la mise en œuvre du plan lumière : développer des études, des concepts ou des avant-projets.</li> <li>• Assurer le maintien des actifs et la pérennité des mises en lumière.</li> <li>• Contribuer à la réalisation de projets de mises en lumière soit par un rôle-conseil ou une implication financière.</li> </ul> <b>Budget : 50 000 \$</b>		



◀ La mise en lumière du parc de la Chute-Montmorency  
© Collection Assemblée nationale du Québec, Christian Chevalier

## L'AMÉNAGEMENT, LA COMMÉMORATION ET L'ART PUBLIC

	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2013-2014
<b>Commémoration et œuvres d'art public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter le plan directeur définissant des lieux d'accueil voués à la commémoration et aux œuvres d'art public pour l'ensemble du territoire de la Commission.</li> <li>• Définir les thématiques des différents sites destinés à accueillir les monuments et les œuvres d'art public.</li> <li>• Procéder à l'installation de monuments commémoratifs ou d'œuvres d'art public.</li> </ul>	Procéder à l'installation de monuments commémoratifs ou d'œuvres d'art public. <b>Budget : à déterminer</b>	Procéder à l'installation de monuments commémoratifs ou d'œuvres d'art public. <b>Budget : à déterminer</b>
<b>Parcours d'accueil</b>	Préciser le parcours protocolaire et son identification visuelle. <b>Budget : 20 000 \$</b>	Concevoir des concepts par secteur d'intervention. <b>Budget : à déterminer</b>	Poursuivre l'application du plan d'action et du plan directeur. <b>Budget : à déterminer</b>

LES VOIES D'ACCÈS ET LES PORTES D'ENTRÉE			
	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2013-2014
<b>Accès est à la capitale</b> (île d'Orléans)	Participer aux études en prévision du réaménagement de la porte d'entrée à l'île d'Orléans.	Poursuivre la collaboration.	
<b>Accès ouest à la capitale</b> (secteur délimitant l'avenue des Hôtels, l'Aquarium et les accès aux ponts)	Collaborer avec le bureau de projet pour la réalisation d'un plan directeur.	Poursuivre la collaboration.	

## CONTRIBUER À LA PROMOTION DE LA CAPITALE NATIONALE

La Commission a aussi pour mission de promouvoir la capitale nationale; ses actions contribuent à la découverte, à la connaissance et au rayonnement de Québec.

### La découverte

Depuis 1995, la Commission est un acteur majeur dans la mise en œuvre de programmes permettant d'apprécier la capitale nationale du Québec par des projets faisant de la découverte de l'agglomération une expérience enrichissante. Ces trois prochaines années, la Commission mettra en œuvre des projets concrets au chapitre de la découverte. Elle veillera notamment à :

- ▶ faire la mise en marché de l'Observatoire de la Capitale renouvelé;
- ▶ mettre en valeur le domaine Catarauqui et ses autres propriétés par un programme de mise en marché, d'accueil, d'animation et d'usage public;
- ▶ soutenir les simulations parlementaires proposées par l'Assemblée nationale du Québec;
- ▶ poursuivre le programme Découvrir la capitale nationale.

### La connaissance

Ces prochaines années, la Commission poursuivra par ailleurs la réalisation de projets commémoratifs et s'intéressera aux questions suivantes :

- ▶ accroître la diffusion de la connaissance du riche passé historique de la capitale nationale par la présentation de la grande série *Le Tribunal de l'Histoire*;
- ▶ mettre en valeur, dans la capitale et dans les régions, la mémoire des premiers ministres par l'installation de supports informatifs et par le soutien à des gestes commémoratifs;
- ▶ poursuivre les programmes de publication des collections *La bibliothèque de la capitale nationale* et *Fleurdelisé*.

## Le rayonnement

Les réalisations de la Commission ont accru le rayonnement de Québec : la capitale nationale est plus accueillante, ses espaces verts sont améliorés, son domaine public accueille des monuments et des panneaux d'interprétation. En fait, la Commission a considérablement bonifié l'offre touristique.

L'organisme appuie, dans la mesure de ses moyens, les acteurs qui contribuent au rayonnement de la capitale nationale.

La Commission contribue également au rayonnement des artistes d'ici en parrainant des interventions destinées à donner un lustre nouveau à l'espace public, notamment par la réalisation de fresques et de monuments. Ces trois prochaines années, l'action de la Commission vise par ailleurs à accroître ses réalisations sur le territoire québécois. En voici le tableau d'ensemble :

54



◀ Le Tribunal de l'Histoire  
© CCNQ, Christian Desjardins

### LES RÉALISATIONS

	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2013-2014
<b>Observatoire de la Capitale</b>	Mettre en œuvre les partenariats.		
<b>Série de conférences-spectacles Le Tribunal de l'Histoire</b>	Présenter la nouvelle série, en collaboration avec la Société du Palais Montcalm. <b>Budget : 100 000 \$</b>	Présenter la nouvelle série, en collaboration avec la Société du Palais Montcalm. <b>Budget : 100 000 \$</b>	Présenter la nouvelle série, en collaboration avec la Société du Palais Montcalm. <b>Budget : 100 000 \$</b>
<b>Programme de réalisation et d'installation de monuments commémoratifs</b>	Collaborer à la réalisation du monument érigé à l'occasion du 70 <sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des femmes. <b>Budget : 465 000 \$ (partenaires : 365 000 \$; Commission : 100 000 \$)</b>	Participer à des projets de commémoration avec divers partenaires. <b>Budget : à déterminer</b>	Participer à des projets de commémoration avec divers partenaires. <b>Budget : à déterminer</b>
<b>Programme de réalisation de fresques murales</b>	Réaliser <i>La Fresque de l'Ange-Gardien</i> . <b>Budget : 20 000 \$</b>	Réaliser d'autres projets, sous réserve de disponibilités budgétaires.	Réaliser d'autres projets, sous réserve de disponibilités budgétaires.
<b>Programme d'édition (La bibliothèque de la capitale nationale)</b>	Publier un ouvrage par année de façon subséquente. <b>Budget : 35 000 \$</b>	Publier un ouvrage par année de façon subséquente. <b>Budget : 35 000 \$</b>	Publier un ouvrage par année de façon subséquente. <b>Budget : 35 000 \$</b>



◀ L'œuvre *Appalaches*  
© CCNQ, Mónica Bittencourt Machado

## Maintenir l'actif dans les parcs et espaces verts

Outre qu'elle voit à l'embellissement de la capitale par des travaux d'aménagement, la Commission doit également s'assurer de l'entretien de ses parcs et de ses espaces verts. Elle est propriétaire et gestionnaire de 18 parcs et espaces verts sur le territoire de Québec, totalisant 181,51 hectares.

**TABLEAU 3**  
**ACTIF FONCIER TOTAL**

Propriétés	Superficie
Place de l'Assemblée-Nationale	1,88 hectare
Site archéologique Cartier-Roberval	0,7 hectare
Parc du Bois-de-Coulonge	24,1 hectares
Parc de la Francophonie	0,48 hectare
Parc de l'Amérique-Française	0,79 hectare
Parc du Cavalier-du-Moulin	0,13 hectare
Parc de l'Amérique-Latine	0,95 hectare
Parc des Moulins	8,6 hectares
Boisé entourant le parc des Moulins	26,4 hectares
Boisé des Compagnons-de-Cartier	12,5 hectares
Domaine de Maizerets	27 hectares
Domaine Catarauqui	9,7 hectares
Boisé de Marly*	15,6 hectares
Boisé de Tequenonday	3,6 hectares
Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec*	0,35 hectare
Terrains limitrophes à l'Aquarium du Québec	5,6 hectares
Terrains du Canadien National (corridor du Littoral)	34,54 hectares
Promenade Samuel-De Champlain	8,59 hectares
<b>TOTAL DE L'ACTIF FONCIER</b>	<b>181,51 hectares</b>

\* La Commission n'est pas propriétaire de ce site, mais est responsable de son entretien.

Désireuse de maintenir son actif foncier en excellent état et de l'améliorer, la Commission a le souci constant de permettre à la population d'en profiter et d'y trouver des aménagements dignes de la capitale. Le tableau suivant présente les interventions que la Commission entend réaliser à ce chapitre au cours des trois prochaines années.



◀ Les anciennes serres, domaine Catarauqui  
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier



▶ Le corridor du Littoral  
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier

**TABLEAU 4**  
**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION (MAINTIEN DE L'ACTIF)**

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
<b>PARC DU BOIS-DE-COULONGE</b>			
<b>Ancienne chaufferie et serres attenantes</b>			
Mise aux normes de l'ancienne chaufferie des serres (toiture, murs extérieurs et intérieurs)	—	388 962 \$	—
Consolidation des serres attenantes (réfection complète des murs de briques)	—	105 840 \$	—
<b>Écuries</b>			
Réfection complète des toitures et isolation d'une partie des bureaux	620 400 \$	—	—
Mise aux normes du bâtiment pour usage de bureaux (sorties de secours, cloisons, portes coupe-feu, gicleurs)	199 872 \$	—	—
Remplacement complet des gouttières	63 000 \$	—	—
Réfection du système d'alarme incendie	—	—	63 900 \$
Remplacement de la chaudière et de la tuyauterie	—	—	27 783 \$
Réfection du réseau électrique basse tension	—	—	19 448 \$
Réfection du réseau de distribution de l'eau domestique	—	—	20 837 \$
<b>Caveau à légumes</b>			
Réfection de la toiture en bardeaux de cèdre	—	—	39 690 \$
<b>Maison du fermier et grange attenante</b>			
Réfection du plancher du sous-sol	—	—	6 945 \$
Réfection du système d'égout extérieur	—	—	27 783 \$

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
<b>Poulailler</b>			
Réparation de la toiture en bardeaux de cèdre	33 201 \$	—	—
<b>Cabane à sucre</b>			
Réfection des fenêtres	—	—	33 630 \$
<b>Centrale électrique</b>			
Mise aux normes de l'enveloppe extérieure	—	19 845 \$	—
Remplacement du panneau de distribution électrique du parc	—	33 075 \$	—
<b>Loge du gardien</b>			
Amélioration de l'enveloppe thermique	68 733 \$	—	—
Installation d'une main courante pour la conformité des lieux	12 600 \$	—	—
Peinture de l'enveloppe extérieure et réparation de la toiture	17 010 \$	—	—
<b>Infrastructures</b>			
Muret de pierres à l'entrée du parc : entretien (rejointoiement, peinture du chaperon)	—	—	41 674 \$
Mur de l'ancien potager : réfection de la maçonnerie	—	—	750 141 \$
<b>Routes et chemins</b>			
Resurfacement des routes asphaltées	—	372 093 \$	—
Réparation des chemins de gravier	—	66 150 \$	—
Dispositif d'éclairage : remplacement des lampadaires obsolètes (sortie d'urgence et allée du Comte-D'Elgin)	113 400 \$	—	—
Clôtures : réparation et peinture	—	99 225 \$	—
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 128 216 \$</b>	<b>1 085 190 \$</b>	<b>1 031 831 \$</b>

## PARC DES MOULINS

<b>Ruche</b>			
Réfection complète des toitures	277 200 \$	—	—
Mise aux normes de la chambre électrique	6 300 \$	—	—
<b>Maison Richard</b>			
Réfection des fenêtres	—	—	33 075 \$
Restauration des planchers et des finis muraux	—	—	23 152 \$
<b>Maison Brassard</b>			
Réfection de la fenestration	—	46 620 \$	—
Raccordement des gouttières à un puits sec	18 900 \$	—	—
Mise aux normes du réseau de distribution électrique et remplacement de l'équipement d'éclairage	—	52 920 \$	—
Travaux de maçonnerie extérieure	—	6 615 \$	—
Restauration des planchers et des finis muraux	—	26 460 \$	—

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
<b>Maison Cayouette</b>			
Réfection de la fenestration	—	—	43 659 \$
Travaux de maçonnerie extérieure	—	—	6 945 \$
Raccordement des gouttières à un puits sec	—	—	6 945 \$
Restauration des planchers et des finis muraux	—	—	27 783 \$
<b>Maison Bernard</b>			
Réfection de la fenestration		—	42 997 \$
Mise aux normes du réseau de distribution électrique	—	—	8 334 \$
Travaux de maçonnerie extérieure	—	—	6 945 \$
Raccordement des gouttières à un puits sec	6 300 \$	—	—
<b>Toilettes publiques</b>			
Réfection de la toiture et installation de gouttières	—	—	20 837 \$
Travaux de maçonnerie extérieure	—	—	4 167 \$
Travaux de peinture extérieure	—	—	6 945 \$
<b>Moulin à vent</b>			
Alimentation électrique du bâtiment et installation d'un système de chauffage minimal	—	—	27 783 \$
Ragréage du parement intérieur	—	—	20 837 \$
Peinture des pales	—	—	13 891 \$
<b>Infrastructures</b>			
Muret de pierres de l'avenue du Zoo : travaux de maçonnerie et de rejointoiement	—	132 300 \$	—
Clôtures : travaux de réparation	—	6 615 \$	—
Routes et chemins : resurfaçage des routes asphaltées	—	203 427 \$	—
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>308 700 \$</b>	<b>474 957 \$</b>	<b>294 295 \$</b>



▶ Maison Cayouette, le parc des Moulins  
© Joss-Linn Gagné

**PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN**

Mur d'enceinte : nettoyage, réparation et peinture du chaperon	50 400 \$	—	—
Clôtures : réparation et peinture	18 900 \$	—	—
Portail d'entrée : réfection complète du portail	8 820 \$	—	—
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>78 120 \$</b>		—

**PARC DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE**

Dispositif d'éclairage : remplacement des lampadaires obsolètes	—	—	111 132 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	—		<b>111 132 \$</b>

**PLACE DE L'ASSEMBLÉE-NATIONALE**

Dispositif d'éclairage : mise aux normes du dispositif d'éclairage de la coulée verte	55 440 \$	—	—
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>55 440 \$</b>	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>1 570 476 \$</b>	<b>1 560 147 \$</b>	<b>1 437 258 \$</b>



La mise en lumière du majestueux  
hôtel Fairmont Le Château Frontenac

© Collection Assemblée nationale du Québec, Christian Chevalier

# ÉTATS FINANCIERS

## DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION.....	62
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT .....	63
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et excédent cumulé.....	64
Bilan.....	65 et 66
Flux de trésorerie.....	67
Notes afférentes aux états financiers .....	68 à 80

## RAPPORT DE LA DIRECTION

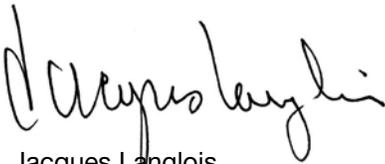
Les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Commission reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Commission selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Jacques Langlois,  
président et directeur général



Hélène Turcotte,  
directrice des affaires administratives

Québec, le 16 juin 2011

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, les états des résultats et excédent cumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes afférentes.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Québec,

  
Renaud Lachance, FCA auditeur

Québec, le 16 juin 2011

**RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ**

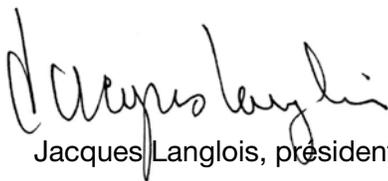
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

	2011	2010
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	16 369 861 \$	16 689 576 \$
Contributions des partenaires (note 4)	882 176	738 017
Intérêts	150 656	99 136
Billetterie et activités éducatives	316 451	328 935
Locations	193 939	176 732
Autres	45 992	48 690
	17 959 075	18 081 086
<b>CHARGES</b>		
Aide financière (note 5)	152 939	334 347
Traitements et avantages sociaux	3 531 921	3 496 784
Taxes foncières et scolaires	1 437 265	1 448 025
Services professionnels et administratifs	1 668 866	2 034 505
Transport et communication	226 614	377 860
Entretien et réparations	1 144 661	1 384 305
Fournitures et approvisionnements	498 628	408 512
Loyers	568 894	552 288
Amortissement des immobilisations corporelles	4 404 349	4 164 458
Frais financiers (note 6)	3 573 992	3 814 771
	17 208 129	18 015 855
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>750 946</b>	<b>65 231</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT</b>	23 774 492	23 709 261
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN</b> (note 7)	<b>24 525 438 \$</b>	<b>23 774 492 \$</b>

<b>BILAN</b> AU 31 MARS 2011		<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>ACTIF</b>			
<b>À court terme</b>			
Encaisse		5 228 644 \$	5 534 040 \$
Créances et intérêts courus (note 8)		384 693	957 770
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 12)		9 283 659	14 616 881
Contributions à recevoir (note 9)		778 739	143 706
Frais payés d'avance		353 036	373 253
		16 028 771	21 625 650
<b>Encaisse réservée pour des acquisitions d'immobilisations corporelles</b>		3 214 073	6 120 252
<b>Subventions à recevoir du gouvernement du Québec</b>		70 929 511	68 486 674
<b>Contributions à recevoir</b> (note 9)		870 001	10 000
<b>Frais reportés</b>		77 723	63 283
<b>Immobilisations corporelles</b> (note 10)		98 494 464	95 902 626
		<b>189 614 543 \$</b>	<b>192 208 485 \$</b>

**BILAN** AU 31 MARS 2011

	2011	2010
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Fournisseurs et autres charges à payer (note 11)	3 309 464 \$	5 399 463 \$
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 12)	412 891	1 114 616
Contributions reportées (note 13)	385 916	139 979
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 14)	7 412 732	11 729 115
	11 521 003	18 383 173
<b>Contributions reportées</b> (note 13)	1 095 000	10 551
<b>Dette à long terme</b> (note 14)	70 929 511	68 503 593
<b>Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles</b>	3 623 581	5 652 469
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles</b> (note 15)	77 920 010	75 884 207
	165 089 105	168 433 993
<b>EXCÉDENT CUMULÉ</b> (note 7)	24 525 438	23 774 492
	<b>189 614 543 \$</b>	<b>192 208 485 \$</b>

**ENGAGEMENTS** (note 16)**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**


Jacques Langlois, président et directeur général



Julie Suzanne Doyon, présidente du comité de vérification

**FLUX DE TRÉSORERIE** POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

	2011	2010
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Rentrées de fonds		
Subventions du gouvernement du Québec	15 078 538 \$	12 853 865 \$
Subvention encaissée à titre de mandataire	-	5 000 000
Contributions des partenaires et clients	1 426 931	3 697 284
Intérêts reçus	146 506	101 590
Sorties de fonds		
Fournisseurs et membres du personnel	(13 404 280)	(10 131 256)
Subvention versée à titre de mandataire	-	(5 000 000)
Intérêts versés	(3 583 088)	(3 880 890)
Flux de trésorerie provenant des (utilisés pour les) activités de fonctionnement	(335 393)	2 640 593
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 896 821)	(6 487 134)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(4 896 821)	(6 487 134)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Encaisse réservée pour les acquisitions d'immobilisations corporelles	2 906 179	(712 508)
Nouvelle dette à long terme	5 019 011	4 777 528
Remboursement de la dette à long terme	(6 909 476)	(6 369 717)
Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(2 028 888)	(1 704 554)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	5 939 992	7 351 997
Apport du gouvernement du Québec	-	(6 554)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4 926 818	3 336 192
<b>DIMINUTION DE L'ENCAISSE</b>	<b>(305 396)</b>	<b>(510 349)</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<b>5 534 040</b>	<b>6 044 389</b>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<b>5 228 644 \$</b>	<b>5 534 040 \$</b>

Des immobilisations corporelles d'un montant de 828 712 \$ (2010 : 2 907 106 \$) sont incluses dans les fournisseurs et autres charges à payer.

Les apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles incluent une contribution à recevoir de 399 737 \$ (2010 : 0 \$).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

### 1. CONSTITUTION ET OBJET

La Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission), personne morale instituée en vertu de la *Loi sur la Commission de la capitale nationale* (L.R.Q., chapitre C-33.1) a pour objet de :

- ▶ contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- ▶ établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art;
- ▶ contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- ▶ contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- ▶ contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale;
- ▶ contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale.

La Commission conseille le gouvernement sur :

- ▶ la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- ▶ la construction, la conservation, l'aménagement et le développement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- ▶ l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale;
- ▶ l'aménagement et le développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec ainsi que de celui des municipalités locales et des municipalités régionales de comté qui en font partie.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts* du Québec et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, la Commission n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

La Commission agit à titre de mandataire pour le versement d'une subvention annuelle à la Ville de Québec.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Commission par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

#### Comptabilisation des produits

Les produits affectés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Commission a obtenu le financement ou réalisé les travaux donnant droit à ces subventions.

#### Aide financière

L'aide financière est comptabilisée aux charges lorsque surviennent les faits qui lui donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est.

#### Frais reportés

Les frais reportés sont constitués des frais d'émission et de gestion de la dette à long terme. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de la dette à laquelle ils se rapportent.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Dans le cas de l'aménagement en cours de réalisation, le coût inclut les intérêts sur la dette à long terme durant la période de réalisation. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthode	Taux	
Bâtiments	Linéaire	5	%
Équipement informatique	Linéaire	33 1/3	%
Équipement et mobilier de bureau	Dégressif	10 et 20	%
Mobilier urbain	Linéaire	10	%
Améliorations locatives	Linéaire	20	%
Matériel roulant	Linéaire	33 1/3	%
Aménagement dans les parcs	Linéaire	5 et 20	%
Aménagement d'une promenade	Linéaire	5	%

L'aménagement en cours de réalisation n'est pas amorti.

Les oeuvres d'art, comprenant surtout des sculptures et des monuments, sont passées aux charges dans l'exercice où elles sont obtenues.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec contrepartie aux produits reportés, à l'exception des terrains où la contrepartie est comptabilisée aux produits de l'exercice. Dans le cas où il n'est pas possible de faire une estimation de la juste valeur, l'immobilisation corporelle est comptabilisée pour une valeur symbolique.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est comptabilisée.

#### Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Ils sont virés aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux étant donné que la Commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

### 3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2011	2010
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
Fonctionnement	8 786 150 \$	8 880 598 \$
Remboursement des intérêts sur la dette à long terme	3 537 834	3 762 676
Projets spécifiques		
Promenade Samuel-De Champlain	545 666	746 394
Autres	6 298	-
Virement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 479 983	3 272 563
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine		
Remboursement des intérêts sur la dette à long terme	13 930	27 345
	<b>16 369 861 \$</b>	<b>16 689 576 \$</b>

### 4. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

	2011	2010
Ministère des Transports	66 777 \$	171 215 \$
Ville de Québec	125 307	45 269
Banque Nationale du Canada	150 000	-
Ministère des Relations internationales	72 113	31 500
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	20 000	15 000
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	-	9 332
Société des établissements de plein air du Québec	-	8 025
Secrétariat de l'Ordre national du Québec	-	458
Autres	23 773	65 630
	457 970	346 429
Virement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	424 206	391 588
	<b>882 176 \$</b>	<b>738 017 \$</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

## 5. AIDE FINANCIÈRE

	2011	2010
Établissements scolaires québécois	84 255 \$	92 950 \$
Autres	68 684	241 397
	<b>152 939 \$</b>	<b>334 347 \$</b>

## 6. FRAIS FINANCIERS

	2011	2010
Intérêts sur la dette à long terme	3 552 901 \$	3 791 792 \$
Amortissement des frais reportés	18 675	20 872
Autres intérêts	2 416	2 107
	<b>3 573 992 \$</b>	<b>3 814 771 \$</b>

## 7. EXCÉDENT CUMULÉ

	Investis en				2011	2010
	Opérations courantes	Immobilisations corporelles	Terrains <sup>(1)</sup>	Fonds pour la mise en valeur de la capitale <sup>(2)</sup>		
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	- \$	1 489 102 \$	18 495 311 \$	3 790 079 \$	23 774 492 \$	23 709 261 \$ <sup>(3)</sup>
<b>VARIATION DE L'EXERCICE</b>						
Excédent des produits sur les charges	1 648 555	(497 025)	-	(400 584)	750 946	65 231
Investissements en immobilisations corporelles	(810 263)	1 071 871	-	(261 608)	-	-
	838 292	2 063 948	18 495 311	3 127 887	24 525 438	23 774 492
Virement de l'excédent <sup>(2)</sup>	(838 292)	-	-	838 292	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>- \$</b>	<b>2 063 948 \$</b>	<b>18 495 311 \$</b>	<b>3 966 179 \$</b>	<b>24 525 438 \$</b>	<b>23 774 492 \$</b>

1. Ces terrains sont financés par des emprunts à long terme dont les versements en capital seront assumés par des subventions du gouvernement du Québec.
2. En vertu de l'article 22 de sa loi constitutive (L.R.Q., c. C-33.1), les sommes reçues par la Commission doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale dont l'utilisation a été autorisée par le gouvernement.
3. Tient compte d'un montant de 6 554 \$ transféré de l'apport du gouvernement du Québec aux apports afférents aux immobilisations corporelles à la suite d'un reclassement de ce montant du poste terrain à l'aménagement d'une promenade.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

### 8. CRÉANCES ET INTÉRÊTS COURUS

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Ville de Québec	117 166 \$	-
Ministère des Transports*	165 265	860 265
Société des établissements de plein air du Québec*	47 994	47 994
Société immobilière du Québec*	3 380	3 380
Secrétariat de l'Ordre national du Québec*	-	2 750
Intérêts	9 848	5 698
Autres	41 040	37 683
	<b>384 693 \$</b>	<b>957 770 \$</b>

\* Au 31 mars 2011, un montant total de 216 639 \$ représente des créances provenant d'entités sous contrôle commun (2010 : 914 389 \$). Ces créances sont encaissables aux mêmes conditions que les créances non apparentées.

### 9. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Ville de Québec	877 628 \$	49 835 \$
Banque Nationale du Canada	700 000	-
Ministère des Transports*	-	75 084
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine*	-	8 561
Ministère des Relations internationales*	3 614	-
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*	30 000	-
Autres	37 498	20 226
	1 648 740	153 706
Contributions exigibles au cours du prochain exercice	(778 739)	(143 706)
	<b>870 001 \$</b>	<b>10 000 \$</b>

\* Au 31 mars 2011, un montant total de 33 614 \$ représente des contributions à recevoir provenant d'entités sous contrôle commun (2010 : 83 645 \$).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

## 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011			2010
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains	18 495 313 \$	- \$	18 495 313 \$	18 495 313 \$
Parc du Bois-de-Coulonge	1	-	1	1
Parc de l'Amérique-Française	1	-	1	1
Parc du Cavalier-du-Moulin	1	-	1	1
Parc de la Francophonie	1	-	1	1
Parc de l'Amérique-Latine	1	-	1	1
Domaine Cataraqui	1	-	1	1
Bâtiments	14 776 100	1 804 652	12 971 448	6 420 122
Équipement informatique	688 174	637 960	50 214	81 259
Équipement et mobilier de bureau	1 266 717	514 328	752 389	232 536
Mobilier urbain	924 285	246 237	678 048	770 476
Améliorations locatives	289 319	256 942	32 377	64 770
Matériel roulant	106 338	84 243	22 095	25 643
Aménagement dans les parcs	7 804 299	5 480 930	2 323 369	927 128
Aménagement d'une promenade	64 684 769	8 796 094	55 888 675	58 620 177
Aménagement en cours de réalisation	7 280 530	-	7 280 530	10 265 196
	<b>116 315 850 \$</b>	<b>17 821 386 \$</b>	<b>98 494 464 \$</b>	<b>95 902 626 \$</b>

Des intérêts représentant une somme de 234 286 \$ (2010 : 125 040 \$) ont été capitalisés à l'aménagement en cours de réalisation.

En 2011, des aménagements en cours de réalisation totalisant 9 146 503 \$ (2010 : 0 \$) ont été complétés et transférés dans les autres catégories d'immobilisations corporelles.

Au cours de l'exercice, quatre œuvres d'art ont été réalisées ou installées au coût de 349 622 \$. Une sculpture suspendue réalisée et installée au Domaine Cataraqui s'inscrit dans la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics. Deux autres de ces œuvres « Appalaches » et « Nos regards se tournent vers la lumière » ont été installées à la promenade Samuel-De Champlain. En partenariat avec la Ville de Québec « Le monument Toussaint-Louverture » a été installé au parc de l'Amérique-Latine.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

### 11. FOURNISSEURS ET AUTRES CHARGES À PAYER

	2011	2010
Fournisseurs	1 802 980 \$	3 901 167 \$
Traitements et avantages sociaux	119 103	101 596
Vacances à payer (note 17)	339 593	335 406
Congés de maladie à payer (note 17)	49 695	45 916
Intérêts à payer sur la dette à long terme	998 093	1 015 378
	<b>3 309 464 \$</b>	<b>5 399 463 \$</b>

Au 31 mars 2011, un montant total de 719 688 \$ représente des montants à verser à des entités sous contrôle commun (2010 : 649 188 \$).

### 12. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions reportées du gouvernement du Québec se rapportent aux subventions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	2011	2010
<b>Solde au début</b>	1 114 616 \$	1 842 401 \$
Subventions reçues au cours de l'exercice	33 115	391 746
	1 147 731	2 234 147
Subventions utilisées au cours de l'exercice	(734 840)	(1 119 531)
<b>Solde à la fin</b>	<b>412 891 \$</b>	<b>1 114 616* \$</b>

\* Tient compte d'un montant de 1 013 455 \$ représentant des intérêts transférés des subventions reportées du gouvernement du Québec aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

### 13. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées se rapportent aux contributions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>Solde au début</b>	150 530 \$	270 912 \$
Contributions reçues au cours de l'exercice	1 671 793	-
	1 822 323	270 912
Contributions comptabilisées à titre de produits de l'exercice	(341 407)	(120 382)
<b>Solde à la fin</b>	1 480 916	150 530
Contributions destinées à couvrir les charges du prochain exercice	(385 916)	(139 979)
	<b>1 095 000 \$</b>	<b>10 551 \$</b>

\* Au 31 mars 2011, un montant total de 48 742 \$ représente des contributions reportées provenant d'entités sous contrôle commun (2010 : 87 242 \$).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

## 14. DETTE À LONG TERME

	2011	2010
<b>Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec :</b>		
<b>- Garantis par le gouvernement du Québec :</b>		
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 101 003 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2020* (refinancé en 2011)	2 020 067 \$	2 396 777 \$
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 52 489 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2020* (refinancé en 2011)	1 049 779	1 446 667
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 67 685 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2020* (refinancé en 2011)	1 353 704	1 428 000
6,09 %, remboursable par versements semestriels en capital de 112 205 \$ et un versement final de 2 244 109 \$ le 1 <sup>er</sup> octobre 2012*	2 580 725	2 805 136
4,59 %, remboursable par versements semestriels en capital de 81 866 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2016*	982 396	1 146 129
5,64 %, remboursable par versements semestriels en capital de 318 623 \$, échéant le 16 janvier 2018*	4 460 725	5 097 971
4,8 %, remboursable par versements semestriels en capital de 415 827 \$, échéant le 31 mars 2026*	12 474 798	13 306 452
4,6 %, remboursable par versements semestriels en capital de 641 122 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2025*	18 592 538	19 874 782
5,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 747 050 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2025*	22 411 510	23 905 610
4,4 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 395 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2018*	1 318 319	1 483 109
3,9 %, remboursable par versements semestriels en capital de 75 415 \$ et un versement final de 452 488 \$ le 1 <sup>er</sup> juin 2016*	1 206 637	1 357 466
3,9 %, remboursable par versements semestriels en capital de 159 251 \$ et un versement final de 2 229 513 \$ le 1 <sup>er</sup> juin 2018*	4 459 026	4 777 528
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 396 \$ et un versement final de 906 361 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2020*	2 471 894	-
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 60 422 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2020*	1 208 459	-
Emprunt remboursé au cours de l'exercice	-	691 684
<b>- Garantis par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine :</b>		
3,06 %, remboursable par versements semestriels en capital de 47 777 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> avril 2015*	429 991	482 537
Billet à court terme, 1,25 %, en attente de financement à long terme en juin 2011	1 304 755	-
<b>Emprunt de la Société immobilière du Québec :</b>		
4,5 %, remboursable par versements mensuels de 1 423 \$, capital et intérêts, échéant le 31 mars 2012	16 920	32 860
	78 342 243	80 232 708
Portion échéant au cours du prochain exercice	(7 412 732)	(11 729 115)
	<b>70 929 511 \$</b>	<b>68 503 593 \$</b>

\* Les versements en capital et intérêts sur ces emprunts sont acquittés annuellement à même les subventions du gouvernement du Québec et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

### 14. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2012	7 412 732	\$
2013	8 222 961	\$
2014	5 866 647	\$
2015	5 866 647	\$
2016	5 818 868	\$
2017 et plus	45 154 388	\$

### 15. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent des subventions du gouvernement du Québec et des contributions des partenaires. Les apports se détaillent comme suit :

	2011	2010
<b>Solde au début</b>	75 884 207 \$	72 196 361 \$
Subventions et contributions reçues au cours de l'exercice	5 939 992	7 351 997
	81 824 199	79 548 358
Virement des apports reportés	(3 904 189)	(3 664 151)
<b>Solde à la fin</b>	<b>77 920 010 \$</b>	<b>75 884 207 \$</b>

### 16. ENGAGEMENTS

La Commission s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de divers projets pour la mise en valeur, la promotion et le rayonnement culturel de la capitale. Au 31 mars 2011, la Commission a des engagements jusqu'en 2014 qui totalisent 11 587 728 \$ (2010 : 7 845 706 \$).

Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2012	10 949 273	\$
2013	468 350	\$
2014	170 105	\$

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

### 17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### Régime de retraite

Les membres du personnel de la Commission participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les obligations de la Commission envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur; ces cotisations imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 190 827 \$ (2010 : 197 576 \$).

#### Provision pour les congés de maladie et les vacances (note 11)

	2011		2010	
	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie	Vacances
<b>Solde au début</b>	45 916 \$	335 406 \$	41 418 \$	336 026 \$
Charge de l'exercice	61 109	319 308	61 912	332 348
Prestations versées au cours de l'exercice	(57 330)	(315 121)	(57 414)	(332 968)
<b>Solde à la fin</b>	<b>49 695 \$</b>	<b>339 593 \$</b>	<b>45 916 \$</b>	<b>335 406 \$</b>

### 18. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable des actifs et des passifs à court terme ainsi que l'encaisse réservée pour l'acquisition d'immobilisations corporelles représentent une estimation raisonnable de leur juste valeur compte tenu de leur échéance rapprochée ou de leurs caractéristiques inhérentes.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs à des taux d'actualisation représentant les taux dont la Commission pourrait se prévaloir à la date du bilan pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

La juste valeur des contributions à recevoir ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'instrument financier.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

### 18. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers.

	2011		2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme				
Emprunts sur billet du Fonds de financement	78 325 323 \$	85 379 519 \$	80 199 848 \$	86 811 306 \$
Emprunt de la Société immobilière du Québec	16 920 \$	16 920 \$	32 860 \$	32 860 \$

### 19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Commission est apparentée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Commission conclut des opérations commerciales avec les entités apparentées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers. Les transactions d'achat et de vente d'immobilisations corporelles conclues entre les entités apparentées sont comptabilisées à la valeur comptable du cédant et présentées à la note 10.

### 20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2010 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2011.



# ANNEXE

## Reddition de comptes en matière de développement durable

Voici la section consacrée à la reddition de comptes en matière de développement durable.

## Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui facilitent la mise en œuvre.

## Objectif organisationnel 1

Faire connaître le concept et les principes de développement durable.

82

### ACTION

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnes de l'administration publique au développement durable.

### GESTES

- Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation.
- Produire et diffuser des capsules électroniques de sensibilisation et d'information.
- Vérifier le degré de connaissance du personnel quant au concept de développement durable.

### CIBLE ET INDICATEUR

#### Cible

Tout le personnel d'ici 2011, dont 50 % doit posséder une connaissance suffisante du concept de développement durable pour la prendre en compte dans ses activités régulières d'ici 2013.

#### Indicateur

Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation et de formation au développement durable.

### RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2010-2011, la Commission a procédé à la réouverture officielle du domaine Cataract, restauré en considérant des variables du développement durable. À l'occasion d'une visite des lieux, les membres du personnel ont été sensibilisés aux avantages du système géothermique, du toit végétal, ainsi qu'à l'importance de conserver et de restaurer les composantes saines des bâtiments, de surcroît lorsqu'il s'agit d'édifices anciens ou patrimoniaux.

De plus, des capsules de sensibilisation au développement durable ont été publiées dans le journal interne de la Commission, lequel est distribué chaque mois à tous les employés. Parmi les thématiques abordées cette année, on note les nouvelles initiatives de la Commission en matière de développement durable, soit le projet-pilote de compostage au domaine Cataract et la publication électronique du rapport annuel. Des articles ont aussi été consacrés à des sujets d'intérêt plus général comme la consommation d'énergie des appareils électroniques, l'entretien ménager écologique ainsi que les bénéfices de l'utilisation d'un chauffe-moteur sur la consommation de carburant des véhicules.

## Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

## Objectif organisationnel 2

Assurer le maintien et voir à l'amélioration de la santé physique et psychologique de l'ensemble du personnel de la Commission.

ACTION	GESTES	SUIVIS
Offrir au personnel un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire et diffuser des capsules électroniques de sensibilisation et d'information.</li> <li>• Revoir le programme de prévention en santé et sécurité au travail.</li> <li>• Évaluer périodiquement l'ergonomie des postes de travail.</li> <li>• Actualiser la Politique de reconnaissance du personnel et poursuivre les mesures mises en place pour favoriser la reconnaissance informelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrepris</li> <li>• Entrepris</li> <li>• Entrepris</li> <li>• À venir</li> </ul>
<b>CIBLE ET INDICATEUR</b>	<p><b>Cible</b> Dix activités d'ici la fin de 2013.</p> <p><b>Indicateur</b> Nombre d'activités de consultation et d'information auprès du personnel favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au bureau.</p>	
<b>RÉSULTATS DE L'ANNÉE</b>	<p>En 2010-2011, cinq personnes ont bénéficié d'une évaluation de l'ergonomie de leur poste de travail et des mesures correctives appropriées ont été apportées.</p> <p>Une révision des procédures d'évacuation en cas d'urgence a été réalisée et trois personnes ont reçu ou renouvelé leur accréditation de secouriste en milieu de travail.</p>	

## Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

## Objectif organisationnel 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion de la Commission et dans les activités d'entretien et d'exploitation de ses parcs et espaces verts.

84

### ACTION

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.

### GESTES

- Élaborer un cadre ou un système de gestion environnementale.
- Poursuivre et mettre en œuvre graduellement un plus grand nombre de pratiques favorables à l'environnement.
- Concevoir, adapter ou utiliser des outils d'aide afin de consommer de façon responsable.

### SUIVIS

- Réalisé
- Entrepris
- À venir

### CIBLES ET INDICATEURS

#### Cibles

Mise en œuvre d'un système de gestion environnementale en 2011 et mise en œuvre de huit mesures ou activités d'acquisitions écoresponsables pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.

#### Indicateurs

État d'avancement de la mise en œuvre à la Commission d'un système de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre de pratiques d'acquisitions écoresponsables.

### RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2010-2011, la Commission a complété l'élaboration et l'adoption de son premier Système de gestion environnementale (SGE). L'exercice a permis l'identification des aspects environnementaux significatifs des activités de l'organisation, lesquels feront l'objet du Plan de gestion environnementale à venir. De plus, la Commission a démarré un projet-pilote de compostage des résidus verts produits dans le cadre des activités de l'École hôtelière de la Capitale au domaine Cataract.

## Objectif gouvernemental 18

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

### Objectif organisationnel 4

Poursuivre son rôle-conseil en matière de développement durable.

#### ACTION

Continuer de donner des avis comme cela est prévu à la loi constitutive dans tout projet d'adoption ou de révision des plans d'urbanisme et des schémas d'aménagement des composantes de la Communauté métropolitaine de Québec, en prenant en compte les principes de développement durable.

#### GESTE

Élaborer les orientations de la Commission en matière d'aménagement et de développement durable.

#### SUIVI

Entrepris

#### CIBLE ET INDICATEUR

##### Cible

Mise en œuvre en 2011 d'un cadre intégrant les orientations de la Commission en matière d'aménagement et de développement durable.

##### Indicateur

Nombre d'avis donnés intégrant les orientations de la Commission en matière de développement durable.

#### RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2010-2011, la Commission a émis 20 avis au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Cela représente assez bien le nombre moyen d'avis émis chaque année par la Commission en lien avec sa loi constitutive.

Elle a également déposé un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec.

De manière générale, elle a pris en compte dans ses avis plusieurs aspects du développement durable, notamment en ce qui concerne la protection du patrimoine naturel et la bonification des transports actifs et collectifs sur son territoire d'intervention.

Au cours de l'année 2010, la Commission prévoit se doter d'un cadre intégrant ses orientations en matière d'aménagement et de développement durable. La mise en application du cadre est prévue pour la fin de l'année.

La Commission a retardé la préparation de son cadre afin de tenir compte de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. À la suite de l'adoption de la Loi, prévue en 2011, la Commission entreprendra la préparation du cadre.

## Objectif gouvernemental 22

Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de soutien des écosystèmes.

## Objectif organisationnel 5

Maintenir l'intégrité écologique dans ses parcs et espaces verts. Préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales qui lui sont confiées.

86

ACTION	GESTE	SUIVI
Poursuivre et développer la mise en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles.	Mettre en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles.	Entrepris
<b>CIBLE ET INDICATEUR</b>	<p><b>Cible</b> Dix pratiques et activités d'ici 2013.</p> <p><b>Indicateur</b> Nombre de pratiques ou d'activités mises en place.</p>	
<b>RÉSULTATS DE L'ANNÉE</b>	<p>Afin de maintenir l'intégrité écologique dans les parcs et les espaces verts qu'elle gère, la Commission a poursuivi la mise en œuvre des quatre pratiques entreprises l'an dernier.</p> <p>De plus, elle a complété la collecte et la saisie des données nécessaires au bon fonctionnement du programme d'entretien planifié de ses bâtiments.</p>	



Consultez en ligne le rapport annuel 2010-2011  
[www.capitale.gouv.qc.ca](http://www.capitale.gouv.qc.ca)